

Projet présenté par le Conseil d'Etat

Date de dépôt : 25 avril 2018

Projet de loi

approuvant le rapport de gestion des Services industriels de Genève pour l'année 2017

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
décrète ce qui suit :

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève,
vu l'article 58, lettre i, de la loi sur la gestion administrative et financière de
l'Etat, du 4 octobre 2013;

vu l'article 37, lettre b, de la loi sur l'organisation des Services industriels de
Genève, du 5 octobre 1973;

vu le rapport de gestion des Services industriels de Genève pour l'année 2017;

vu la décision du conseil d'administration des Services industriels de Genève
du 15 mars 2018,

décrète ce qui suit :

Article unique Rapport de gestion

Le rapport de gestion des Services industriels de Genève pour l'année 2017 est
approuvé.

Certifié conforme

La chancelière d'Etat : Anja WYDEN GUELPA

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les Députés,

Le projet de loi qui vous est présenté vise à approuver le rapport de gestion des Services industriels de Genève (SIG) pour l'exercice 2017.

1. Préambule

Conformément aux missions premières qui leur sont confiées par la loi sur l'organisation des Services industriels de Genève, du 5 octobre 1973 (LSIG), les SIG ont assuré, en 2017, des services essentiels de qualité aux entreprises et à la population genevoise en matière de fourniture d'eau potable, d'électricité, d'énergie thermique, de gaz, de traitement des déchets ainsi que d'évacuation et de traitement des eaux usées.

L'entreprise a par ailleurs renforcé son action en faveur de la transition énergétique selon les engagements pris dans la convention d'objectifs signée avec le Conseil d'Etat. Les économies d'électricité cumulées depuis le lancement du programme éco21 ont atteint 155 GWh/an à fin 2017, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 52 000 ménages genevois. Depuis le 1^{er} janvier 2017, les SIG fournissent une électricité 100% renouvelable. L'entreprise a poursuivi le déploiement de GeniLac, son réseau hydrothermique 100% renouvelable, ainsi que le développement de son programme solaire, avec notamment la signature d'un partenariat avec l'Aéroport international de Genève, en vue d'équiper ce dernier de 50 000 m² de panneaux solaires. Les SIG ont également entrepris un forage exploratoire de 650 mètres de profondeur à Satigny, dans le cadre de GEothermie 2020. Pour la troisième année consécutive, l'entreprise a été classée en tête des fournisseurs d'électricité suisses en matière de transition énergétique par l'Office fédéral de l'énergie.

Durant l'année écoulée, les SIG ont consacré 217 millions de francs à des investissements (187 millions de francs nets des participations), dont environ 50% pour le renouvellement de ses ouvrages et réseaux (eau, électricité, gaz), afin de garantir un haut niveau de fiabilité et de qualité de ses prestations. L'autre moitié a été principalement dédiée aux investissements nécessaires pour la transition énergétique.

2. Bilan financier

Préambule

Le résultat de gestion présente la vision économique des activités des SIG et permet une comparaison avec le budget. Il ne tient pas compte des corrections de valeurs d'actifs, des effets de la consolidation des sociétés du groupe, des variations actuarielles relatives aux engagements de retraite, d'éventuels autres impacts IFRS ainsi que, le cas échéant, d'autres éléments exceptionnels n'entrant pas dans la gestion ordinaire des activités.

Le résultat net consolidé présente, quant à lui, les comptes consolidés des SIG et des filiales de l'entreprise, audités selon les normes comptables internationales IFRS. Les comptes consolidés sont détaillés dans le projet de loi y afférent.

Chiffres-clés 2017 - en millions de francs		2016 Réel	2017 Budget	2017 Réel
SIG HORS FILIALES	PRODUITS	1'026	1'024	1'033
	Achats d'énergies	-312	-312	-305
	Charges d'exploitation	-376	-373	-376
	Autres charges et redevances	-119	-118	-119
	RESULTAT D'EXPLOITATION - EBITDA	219	220	234
	Amortissements	-142	-154	-155
	Charges financières nettes	-18	-20	-14
	RESULTAT DE GESTION	58	46	65
	INVESTISSEMENTS	-173	-197	-187
	<i>Effectifs (EPT) fin de période</i>	<i>1'601</i>	<i>1'601</i>	<i>1'583</i>
GROUPE SIG	Résultat de gestion	58		65
	Dépréciations d'actifs	-33		-18
	Quote part des sociétés mises en équivalence	25		-5
	Impacts IFRS & autres	39		19
	RESULTAT NET CONSOLIDÉ	89		61
	FLUX DE TRESORERIE D'EXPLOITATION	302		304
	DETTE NETTE FINANCIERE AVEC CAP	708		613
CAPITAUX PROPRES	1'618		1'877	

Résultat de gestion

En 2017, les SIG ont réalisé un résultat de gestion de 65 millions de francs, supérieur de 19 millions de francs aux prévisions du budget et en croissance de 7 millions de francs par rapport à 2016.

Cette croissance a été principalement attribuable aux performances opérationnelles réalisées par l'entreprise, avec un résultat d'exploitation (EBITDA) de 234 millions de francs en 2017 (+7% par rapport à 2016). La forte baisse des charges financières, tant par rapport au budget que par rapport à 2016, a également contribué à l'amélioration du résultat de gestion.

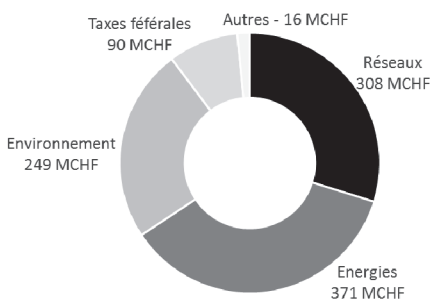
Produits

Les produits ont enregistré une légère hausse par rapport à 2016 (+7 millions de francs). Cette croissance s'explique notamment par (i) la répercussion, dans le timbre de la distribution électrique, des effets du renouvellement d'un actif-clé du réseau (poste de Verbois), (ii) la hausse des volumes de chaleur de thermique vendus et (iii) l'augmentation du supplément fédéral pour les Nouvelles Energies Renouvelables.

Ces éléments ont permis de compenser la diminution de la rémunération des actifs du réseau électrique (baisse du taux d'intérêt sur le capital investi, actée par la Commission fédérale de l'électricité), la réduction de la consommation d'électricité sur le canton confirmant la tendance des dernières années ainsi que l'effet, sur une année pleine, de la baisse tarifaire décidée en juin 2016 sur le gaz.

L'écart favorable par rapport au budget (+9 millions de francs) est principalement imputable aux produits de la distribution électrique, selon les commentaires exposés ci-dessus.

Produit 2017 (hors filiales)



Achats d'énergies

En dépit de marchés des énergies volatiles et globalement haussiers, les SIG ont enregistré une baisse de leurs achats d'énergies d'environ 7 millions de francs par rapport à 2016, grâce notamment à la diminution de leur coût moyen d'approvisionnement en électricité.

L'écart favorable par rapport au budget s'explique principalement par des achats de gaz inférieurs aux prévisions.

Charges d'exploitation

La mise en œuvre du programme Leviers de Performance, qui vise une réduction des charges d'exploitation de 8% (soit 30 millions de francs) à l'horizon 2020, a permis à l'entreprise de réaliser 5 millions d'économies complémentaires par rapport à 2016. En cumul à fin 2017, 13 millions de francs d'économies ont été réalisés depuis le lancement de ce programme.

L'effectif en fin de période (ETP) est en diminution par rapport à 2016 (1 583 à fin 2017 par rapport à 1 601 à fin 2016).

Autres charges et redevances

La hausse des charges et redevances par rapport à l'exercice 2016 est principalement liée à la hausse du supplément fédéral pour les nouvelles énergies renouvelables (+5 millions de francs).

La redevance pour l'utilisation du domaine public est en légère diminution par rapport à 2016 (38 millions de francs en 2017 contre 40 millions de francs en 2016), en raison de la baisse tarifaire de 4%, au 1^{er} janvier 2017 sur l'utilisation du réseau électrique.

Amortissements et charges financières

Les amortissements 2017 (155 millions de francs) se sont établis à un niveau globalement en ligne avec le budget. La hausse par rapport à 2016 (142 millions de francs) s'explique principalement par la mise au rebut de l'ancien poste 130 kV de Verbois.

Les charges financières nettes sont en diminution par rapport à 2016 (de plus de 4 millions de francs), principalement en raison de la baisse des charges d'intérêts afférentes à la dette de recapitalisation de la Caisse de prévoyance des SIG et aux emprunts à taux variable. L'écart favorable de 6 millions de francs par rapport au budget résulte de l'effet des taux bas sur les marchés et d'une optimisation des liquidités (en particulier réalisation de deux remboursements anticipés de la dette CAP).

Investissements

Les SIG ont réalisé 217 millions de francs d'investissements en 2017, dont 213 millions de francs (183 millions de francs après déduction des participations clients) d'investissements opérationnels, soit un niveau légèrement supérieur à celui de 2016 (211 millions de francs).

La moitié des investissements a concerné l'extension et le renouvellement des réseaux d'électricité et de gaz (58 millions de francs), ainsi que les activités

eau potable et eaux usées (32 millions de francs). L'entreprise a également poursuivi la construction du réseau de fibre optique (15 millions de francs).

La seconde moitié des investissements a concerné les activités de la transition énergétique. Les SIG ont investi 42 millions de francs dans les réseaux thermiques avec notamment la mise en service des réseaux d'Etoile-Palettes, des Grands-Esserts et des Vergers (alimentation de 32 bâtiments et 2 établissements publics de l'Ecoquartier). Le développement du réseau thermique GeniLac s'est également poursuivi. Une étape importante a par ailleurs été franchie en 2017 dans le domaine de la géothermie avec le premier forage de moyenne profondeur.

Investissements 2017 en millions de francs (hors filiales)	2016	2017
Réseaux	73	73
Electricité	51	46
Gaz	12	12
Telecom	10	15
Energies	43	55
Hydraulique	3	4
Photovoltaïque	3	4
Thermique	34	42
Géothermie	3	5
Environnement	39	42
Eau potable	24	23
Eaux usées	7	9
Valorisation des déchets	8	9
Autres opérationnels	15	13
Financiers	3	4
TOTAL	173	187

3. Marché de l'électricité

Depuis l'ouverture partielle du marché de l'électricité en 2009, les clients dont la consommation annuelle est supérieure à 100 000 kWh ont la possibilité de signer un contrat en offre de marché. Fin 2017, l'équivalent de 65% des volumes des clients genevois éligibles au marché ouvert de l'électricité ont signé un contrat de ce type avec les SIG.

La tendance haussière du marché de l'électricité observée en 2016 s'est prolongée en 2017, suite à l'augmentation des prix du charbon et du coût des droits d'émission de CO₂ européens. Sur le marché à court terme, des prix élevés et une forte volatilité ont été constatés durant les mois d'hiver.

Le supplément fédéral pour les Nouvelles Energies Renouvelables a été fixé à 1,5 centime/kWh, par le Conseil fédéral (contre 1,3 centime/kWh en 2016 et 1,1 centime/kWh en 2015).

4. Energies

Stratégie énergétique

Le 21 mai 2017, 58,2% de la population suisse a accepté la Stratégie énergétique 2050 en votation populaire. A Genève, 72,5% de la population a soutenu la transition énergétique et les orientations prises depuis de nombreuses années par le canton et les SIG. La nouvelle loi fédérale sur l'énergie est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2018 avec les différentes ordonnances y relatives.

Concernant la vie de l'entreprise, le nouveau droit de l'énergie 2018 prévoit notamment (i) l'obligation pour les gestionnaires de réseau de distribution de déployer, d'ici 2027, 80% des systèmes de compteurs intelligents sur leurs zones de desserte, (ii) une augmentation du supplément fédéral pour les nouvelles énergies renouvelables à 2,3 centimes/kWh dès l'entrée en vigueur de la loi, (iii) un changement des systèmes de rétributions fédérales pour les producteurs d'énergies renouvelables, (iv) le versement, par la Confédération, jusqu'à fin 2022 d'une prime de marché à l'exploitant d'une installation hydraulique supérieure à 10 MW, en cas de vente sur le marché à un prix inférieur au coût de revient et (v) la possibilité pour les consommateurs et producteurs d'électricité de se regrouper sur plusieurs parcelles environnantes pour effectuer de l'auto-consommation.

Les SIG agissent comme bras industriel du canton dans la mise en œuvre de la transition énergétique au travers notamment du développement des énergies renouvelables, des réseaux thermiques et des programmes innovants de réduction de la consommation d'électricité et des émissions de CO₂.

Production électrique locale

L'approvisionnement électrique du réseau genevois provient pour environ un tiers de la production locale. L'électricité produite est à plus de 80% d'origine hydraulique. La part restante est issue de la production d'origine solaire, de la biomasse et de l'incinération des déchets ménagers. En 2017, la puissance des installations solaires sur le canton a atteint 48 MW (par rapport à 11 MW en 2011).

Programmes d'économies d'énergies et d'efficience énergétique

Initié il y a 10 ans, le programme éco21 a atteint à fin 2017 un total cumulé de 155 GWh/an d'économies d'électricité, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 52 000 ménages (par rapport à 45 000 ménages environ fin 2016). La réduction des émissions de CO₂ a atteint plus de 32 000 tonnes.

Gamme « Electricité Vitale »

Depuis 2002, les SIG proposent à leurs clients la gamme « Electricité Vitale », composée d'un produit 100% hydraulique (« Vitale Bleu »), d'un produit 100% écologique (« Vitale Vert ») et de deux offres intermédiaires. Par leur choix, 60 400 Genevois participent directement au développement d'une électricité issue d'énergies renouvelables, puisque les SIG s'approvisionnent en fonction de leur demande.

Depuis 2015, l'électricité « Vitale Vert » est également 100% locale grâce aux importants travaux de rénovation réalisés sur le barrage de Chancy-Pougny en 2014, permettant de certifier sa production « naturemade star ». C'est en optant pour « Vitale Vert » que les clients des SIG ont permis cette réalisation. Un pas de plus a été franchi le 1^{er} janvier 2017, puisque les SIG fournissent désormais une électricité 100% renouvelable.

Gamme « Gaz Vitale »

Avec « Gaz Vitale Bleu », les émissions de CO₂ liées à la consommation de gaz naturel sont compensées par le financement de projets environnementaux à Genève et dans le monde. Avec « Gaz Vitale Vert », qui contient 10% de biogaz genevois provenant de la STEP d'Aïre, les émissions de CO₂ sont compensées par le financement de projets environnementaux 100% genevois. A fin 2017, plus de 90% des ventes de gaz effectuées par les SIG proviennent de la gamme « Gaz Vitale ».

Energie thermique et géothermie

La stratégie thermique des SIG est essentielle pour que Genève atteigne ses objectifs en matière de réduction des émissions de CO₂. Il s'agit, à terme, de couvrir la plus grande partie de la demande en énergie thermique de la région genevoise par des ressources locales et renouvelables, en développant des réseaux de distribution de chaleur et de froid.

Grâce à l'extension du réseau thermique ces dernières années, la production de chaleur et de froid a pu atteindre 422 GWh en 2017, soit une augmentation de 7% par rapport à 2016. Des grands projets innovants, alimentés principalement par des énergies renouvelables (valorisation de l'eau du lac ou de rejets thermiques notamment) sont en cours de réalisation. C'est le cas notamment du réseau hydrothermique GeniLac, qui permettra à terme de fournir 350 GWh d'énergie (chauffage et refroidissement) à plus de 300 bâtiments du canton.

Après plus de 3 ans d'études et de cartographie du sous-sol, le programme GEothermie 2020, piloté conjointement par l'Etat de Genève et les SIG, est entré dans la phase d'exploration. Un forage exploratoire de 650 mètres de profondeur a débuté à Satigny fin 2017. Il s'agit de l'un des forages les plus

profonds jamais réalisés dans le canton. Les SIG ont également entrepris un premier projet pilote d'une soixantaine de mètres de profondeur dans le quartier de la Concorde, à Châtelaine. Ce puits permettra de produire de la chaleur grâce à la présence d'une nappe d'eau souterraine.

En 2017, 51 millions de francs (47 millions de francs nets des participations) ont été investis par les SIG dans les réseaux thermiques ainsi que dans le programme GEothermie 2020.

5. Réseaux

Electricité

Les SIG gèrent un réseau de plus de 4 600 kilomètres, toutes tensions confondues, auquel plus de 275 000 clients sont raccordés. L'indice de temps moyen d'interruption annuel par client pour des événements non-planifiés (SAIDI) a été d'environ 8 minutes en 2017, contre 12 minutes en 2016.

Le 13 avril 2016, le Conseil fédéral a adressé aux Chambres fédérales le projet « Stratégie réseaux électriques ». Le projet a pour objectif de modifier la réglementation des processus de planification et d'approbation des réseaux, et d'optimiser les procédures. Le 15 décembre 2017, le Parlement a adopté le projet qui comprend des modifications des lois sur les installations électriques et sur l'approvisionnement en électricité. Une révision des ordonnances concernées sera mise en consultation courant 2018.

Gaz

Les SIG gèrent environ 700 kilomètres de réseau de gaz naturel et comptent près de 42 000 clients, permettant de couvrir environ 50% des besoins thermiques du canton de Genève. En 2017, près de 45 MW de nouveaux raccordements ont été mis en service.

Le programme d'éradication des aciers anciens (conduites posées avant 1970) est désormais bien avancé.

Telecom

Depuis fin 2017, près de 195 000 foyers sont connectables au réseau de fibre optique, soit environ 80% de la population genevoise. Le réseau s'étend désormais sur plus de 400 kilomètres.

Les conditions de marché demeurent toutefois très difficiles (notamment pression continue sur les prix).

6. Environnement

Eau potable

Le réseau est constitué de près de 1 300 kilomètres de conduites. Son renouvellement a été assez important en 2017, expliquant un niveau d'investissements particulièrement élevé.

Eaux usées

Les SIG assurent l'épuration des eaux usées de l'ensemble du territoire genevois ainsi que d'une partie de la région frontalière. Plus de 70 millions de m³ d'eaux usées ont été traités en 2017.

Le projet de renouvellement et d'extension de la STEP de Villette a commencé. Les travaux se poursuivront jusqu'en 2021. Les SIG ont par ailleurs raccordé tout le bassin versant de la STEP d'Avully, devenue obsolète, à la nouvelle STEP de Chancy.

Valorisation des déchets

L'usine de traitement et de valorisation des déchets des Cheneviers produit de l'électricité pour l'équivalent de 30 000 ménages. Grâce à la jonction entre le réseau CADIOM et le réseau de chauffage à distance du Lignon construite en 2011, l'usine produit également de la chaleur pour environ 23 000 ménages. Avec une production de plus de 88 GWh d'électricité et 283 GWh de chaleur, le taux de valorisation de l'énergie contenue dans les déchets a été de 51% en 2017.

Les SIG poursuivent par ailleurs les études en vue du remplacement de l'usine actuelle des Cheneviers (projet Cheneviers IV), conformément à la décision du Conseil d'Etat du 26 juin 2013. Le calendrier du projet a été respecté pour 2017. Les premiers appels d'offres ont été adjugés (notamment pour la démolition, la turbine, le cycle eau-vapeur et le pont sur le chenal des barges). La mise en service de la nouvelle usine est planifiée pour 2023.

7. Conclusion

En 2017, les SIG ont réalisé une performance opérationnelle supérieure aux attentes, avec un résultat de gestion de 65 millions de francs.

Grâce aux flux de trésorerie dégagés par leurs activités opérationnelles et à la maîtrise de leurs investissements, les SIG ont été en mesure de réduire leur endettement financier pour la troisième année consécutive. Leur endettement net a ainsi diminué de 95 millions de francs entre fin 2016 et fin 2017.

Avec une structure de financement saine et une forte capacité à rembourser leur dette, les SIG démontrent qu'ils sont prêts à assumer les investissements nécessaires à la transition énergétique.

Le bilan 2017 de la convention d'objectifs fait l'objet d'un rapport du Conseil d'administration qui complète le rapport de gestion 2017 et qui est également annexé au présent projet de loi. Des explications complémentaires seront également fournies lors des travaux en commission.

Au bénéfice de ces explications, nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les Députés, de réserver un bon accueil au présent projet de loi.

Annexes :

- 1) *Rapport de gestion 2017 des SIG*
- 2) *Rapport 2017 sur la Convention d'objectifs*

RAPPORT DE GESTION

Rapport annuel SIG 2017 1^{ère} partie

4	Chiffres clés
6	Synthèse et perspectives
8	Stratégie
10	Faits marquants
14	Activités
16	Transition énergétique
17	Performance environnementale
18	Gouvernance
22	Participations
24	Capital humain

CHIFFRES CLÉS

Au service de 228'000 clients

MÉTIERS ET OUVRAGES



52

Millions de m³
d'eau potable
distribués

80%

Genevois desservis
par le réseau de fibre
optique SIG

54'800

Ménages alimentés en
chaleur thermique

8'500

Km de réseaux



261'000

Tonnes de déchets
traités (verts et
incinérés)

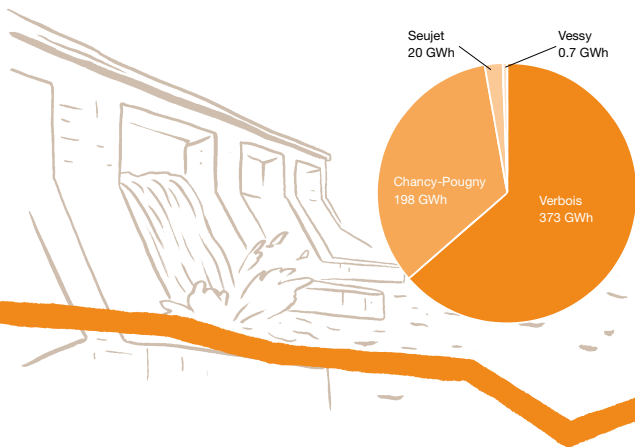
93%

Émissions de CO₂ dues
à la combustion de gaz
compensées grâce aux
clients Gaz Vitale

PRODUCTION THERMIQUE

422 GWh

PRODUCTION HYDROÉLECTRIQUE



2000

RÉSULTATS

1'065 MCHF

Chiffre d'affaires consolidé

261 MCHF

Résultat d'exploitation consolidé (EBITDA)

3.1 MDS CHF

Immobilisations

PERFORMANCE

-12,1%

Baisse de la consommation électrique pour les installations de SIG, depuis 2012

30 MCHF

Charges d'exploitation économisées à horizon 2020

-155 GWh

Économies d'électricité annuelles réalisées depuis la création du programme éco21, soit l'équivalent de la consommation de 52'000 ménages

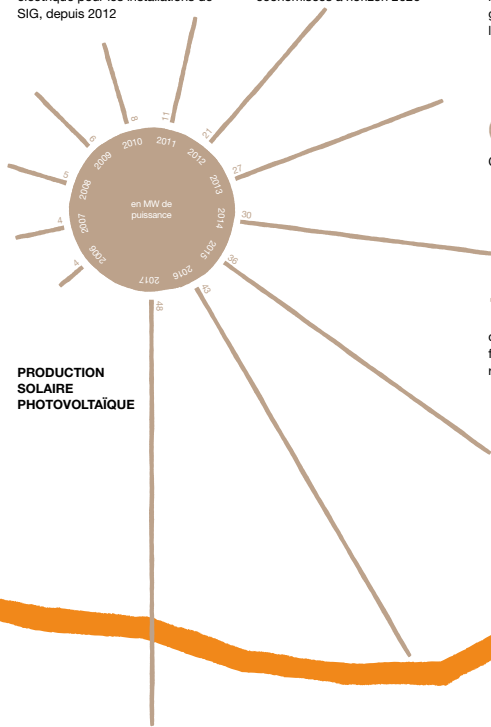
60'400

Clients Electricité Vitale Vert

100%

de l'énergie électrique fournie par SIG est d'origine renouvelable

PRODUCTION SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE



-13,3%

Baisse du prix de vente moyen de l'électricité entre 2000 et 2017

2017

SYNTHÈSE ET PERSPECTIVES

Cap sur la transition énergétique



**MICHEL
BALESTRA**
Président



**CHRISTIAN
BRUNIER**
Directeur général

Comment qualifieriez-vous notre performance économique 2017 ?

Christian Brunier: Le contexte économique dans lequel nous travaillons se caractérise par une concurrence accrue, aussi le résultat de gestion que nous pouvons présenter (65 MCHF, en augmentation de 12 % par rapport à 2016), peut être qualifié de très satisfaisant. Nous avons également réussi à réduire notre endettement de près de 100 MCHF. Ceci alors que nos investissements opérationnels se montent à plus de 180 MCHF.

Michel Balestra: Nous continuons en outre nos efforts à l'interne pour économiser nos charges d'exploitation. Le projet Leviers de performance nous a permis de réaliser 5 millions d'économies supplémentaires. Là encore, nous obtenons un résultat conforme aux exigences que nous nous étions fixées. Globalement, si je devais résumer la situation en une phrase, je dirais que nous tenons le cap.

Au-delà des aspects financiers, quand vous passez en revue cette année écoulée, qu'auriez-vous envie de retenir ?

MB: Que notre démarche et les principes qui régissent notre travail, trouvent un large écho à Genève et au-delà. Nous avons reçu de nombreux prix pour notre engagement dans la transition énergétique, mais aussi pour les efforts que nous faisons pour garantir à nos collaboratrices et collaborateurs, à nos apprentis, des conditions de travail favorisant leur bien-être. C'est réjouissant.

CB: Ces distinctions sont des faits marquants que Michel Balestra et moi-même avons souhaité faire figurer en toutes lettres sur ce rapport (voir pages 10 à 12). Lorsque nos efforts sont reconnus, lorsque la voie que nous empruntons fait des émules, je pense qu'il convient de le souligner. C'est le succès collectif de l'équipe SIG!

Vous estimez que cela conforte la stratégie de SIG ?

CB: Nous avons dans de nombreux domaines fait œuvre de pionniers. Quand nous avons lancé le programme d'efficacité énergétique éco21, je peux vous dire que beaucoup n'y croyaient pas du tout. Aujourd'hui, éco21 a permis d'économiser 155 GWh. Et l'intérêt se répand. Je dois prochainement me rendre au Maroc, sur invitation du gouvernement, qui a envie de s'investir dans le domaine et qui considère notre programme comme une référence. Alors, je ne dirais pas que les récompenses nous confortent, simplement qu'elles méritent d'être présentées pour ce qu'elles sont: une belle reconnaissance de notre travail.

Qu'est-ce qui a le plus évolué à SIG ces dernières années ?

MB: Je pourrais vous parler d'EquiLibre, des horaires à la confiance, de réinventer la manière de travailler au sein de l'entreprise ou des leviers de performance, cette volonté forte de faire diminuer nos charges d'exploitation... Mais je crois que le fait marquant, ce sont les rapports très forts que nous avons tissés avec notre magistrat de tutelle, et les services de l'Etat.

CB: La transition énergétique, la smart city, la thermique renouvelable, les économies d'énergies, ces grands sujets qui nous occuperont durant les prochaines décennies, ne sont pas de ceux que l'on empaigne en solitaire. Il faut une volonté citoyenne, mais aussi politique, pour soutenir la démarche.

MB: Quand je suis arrivé au sein de SIG, l'entreprise passait pour un électron libre qui jouait sa propre partition. Communiquer avec les Autorités, travailler en étroite collaboration avec l'OCEN, avec le Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie, faire avancer les dossiers ensemble, c'était à nos yeux une absolue priorité. La volonté de Monsieur Hodgers et de ses équipes est, à ce titre, tout à fait enthousiasmante.

Quelle est l'importance de cette bonne collaboration avec l'Etat ?

MB: Dire qu'il est nécessaire que les acteurs genevois tirent à la même corde n'est pas de la rhétorique. La libéralisation complète de l'électricité est plus que jamais dans l'air du temps. Pour une entreprise, et plus largement un Canton comme le nôtre, qui est en avance sur les temps de passage de la Stratégie énergétique 2050, et qui fonde sa stratégie sur le renouvelable et le local, ce n'est pas une bonne nouvelle.

Cet investissement dans le renouvelable et les énergies locales se fait-il sentir sur les prix ?

CB: Une stratégie basée sur la qualité ne peut se faire au détriment du prix.

MB: Le courant que nous fournissons est 100% renouvelable, et notre maintenance des réseaux est irréprochable. Ce sont nos valeurs, l'ADN de notre entreprise. Mais le prix reste une donnée essentielle et nous y travaillons au quotidien.

CB: Toutes les études comparatives démontrent que nous faisons partie des bons élèves en termes de prix. Cela veut dire que l'on peut aujourd'hui investir dans le renouvelable et proposer à nos clients des prix tout à fait compétitifs à l'échelle suisse. La qualité des énergies fait partie de nos valeurs, et fournir ces énergies propres à bon prix, c'est notre combat ! Et c'est ce que nous devons à nos clients.

MB: Nous sommes une entreprise fortement insérée dans un tissu économique et social. Nous travaillons avec les Genevois au quotidien. Et c'est sur notre qualité de service au jour le jour, la fiabilité de nos réseaux, que se joue ce rapport de confiance.

CB: Les chiffres du SAIDI, à savoir les coupures accidentelles des différents fluides et la rapidité avec laquelle nous rétablissons les fluides chez le client sont, à mes yeux, particulièrement importants. Nous nous situons parmi les meilleurs élèves dans le domaine, avec 7.8 minutes de moyenne annuelle pour l'électricité.

C'est par ces résultats très tangibles, très concrets, que nous construisons l'avenir.

STRATÉGIE

Mission

SIG est un établissement de droit public autonome. Elle assure, au quotidien, les services essentiels à Genève grâce à son savoir-faire dans la gestion des réseaux d'énergies, d'eaux, de fibre optique et de traitements des déchets.

SIG propose à ses clients, tant pour ses activités de service public que pour celles en concurrence, des produits et des services fiables, performants, innovants et respectueux de l'environnement.

NOS VALEURS : LA BASE DE NOTRE IDENTITÉ



Durabilité



Excellence



Proximité



Audace

Notre conception de l'innovation

Etre une entreprise active dans la transition énergétique, tournée vers l'avenir et l'innovation.

Innover, c'est transformer une idée nouvelle en valeur ajoutée. Innover, c'est aussi tenir compte des attentes de nos clients et de l'évolution technologique, ainsi que de la viabilité économique, sociale et environnementale des transformations.

Cela implique de développer une culture d'agilité, d'apprentissage continu et d'ouverture vers la société. La technologie et le numérique sont des leviers puissants : SIG intègre leur potentiel en favorisant l'expérimentation pour éviter les risques et surtout pour profiter des opportunités offertes.

LA TRANSFO, UN LABORATOIRE D'IDÉES NOVATRICES À SIG

La Transfo est un laboratoire d'idées novatrices mis à disposition des collaborateurs SIG. Utilisant les méthodes issues du « Design Thinking », il a pour vocation de favoriser l'innovation au sens large. Chacun a l'occasion de venir tester ses idées, de les mettre en commun, de les prototyper, de bénéficier de l'expérience des autres. Les idées peuvent être à l'origine d'un nouveau produit, ou, plus modestement, mener à l'amélioration ou à la simplification de tâches du quotidien.

La sensibilisation et l'accompagnement sont les premières initiatives de La Transfo, afin de développer une culture de l'innovation au sein de SIG et de placer ses collaboratrices et collaborateurs au centre de la démarche d'innovation.

Un capital de dotation de 100 millions de francs

SIG est une entreprise de droit public autonome au capital de 100 millions de francs, réparti entre l'État de Genève (55%), la Ville de Genève (30%) et les communes genevoises (15%).

Elle assure sa pérennité et son développement grâce au seul produit de ses ventes, sans subvention des pouvoirs publics, et recherche une rentabilité suffisante pour se préparer face à l'avenir et répondre aux évolutions de ses marchés.

Vision

Référence de la transition énergétique en Suisse, SIG est un acteur industriel engagé pour le développement d'une société durable et connectée.

Chaque jour, les activités de SIG sont impactées par les décisions politiques, cantonales, nationales ou encore internationales, par la situation des marchés de l'énergie, mais également par les évolutions technologiques, la sensibilité environnementale de nos clients... et par bien d'autres facteurs encore. Au cœur de ces influences parfois contradictoires, nous nous devons d'affirmer qui nous sommes, et dessiner le chemin qui sera le nôtre.

Le défi pour SIG est capital : il implique à la fois de soutenir avec aplomb ses cœurs de métiers, avec une vision de long terme stable, et de s'engager, avec une audace raisonnable, vers une transformation profonde de ses produits, de ses services, voire de ses partenariats.

SIG S'APPUIE SUR SIX LIGNES DE FORCE :

1. 
Nous focaliser sur les attentes de nos clients et parties prenantes

2. 
Consolider notre pérennité économique dans le respect de notre mission

3. 
Renforcer notre engagement en faveur de l'environnement

4. 
Valoriser notre outil industriel, sa fiabilité et son caractère multifiuide

5. 
Construire notre avenir à partir du capital humain

6. 
Exploiter le potentiel du monde numérique et technologique

FAITS MARQUANTS

1.

Nous focaliser sur les attentes de nos clients et parties prenantes

ELECTRICITÉ 100% RENOUELABLE ET 100% SUISSE.

Depuis le 1er janvier 2017, SIG a renoncé totalement aux énergies fossiles pour son électricité, en remplaçant les 5 % d'énergie qui provenaient encore d'une centrale à gaz au Luxembourg par du courant renouvelable.

SIG a choisi de se tourner entièrement vers les producteurs suisses d'hydroélectricité. Ils représentent désormais les deux tiers du courant distribué. Le dernier tiers est produit localement, grâce aux barrages le long du Rhône et à 800 centrales solaires genevoises réparties à travers le canton.



SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE

Genève Aéroport et SIG s'allient pour développer le solaire photovoltaïque. L'aéroport dispose de surfaces et SIG d'une expertise confirmée dans le domaine. Ensemble, les quelque 55'000 m² de toiture appelés à être couverts de panneaux solaires permettront de produire environ 7,5 GWh par an, soit l'équivalent de la consommation annuelle d'électricité de 2'500 ménages genevois.

BAROMÈTRE SATISFACTION

SIG mesure régulièrement la satisfaction de l'ensemble de ses clients. En 2017, 68% des clients étaient «très» et «extrêmement satisfaits».

BAISSE DES TARIFS ÉLECTRICITÉ



En 2017, SIG a baissé les tarifs de l'électricité de 3%.

PRIX SOLAIRE SUISSE

SIG remporte le prix solaire suisse dans la catégorie «institution» pour la centrale photovoltaïque de la Sablière, première communauté d'auto-consommateurs à Genève.

2.

Consolider notre pérennité économique dans le respect de notre mission



LEVIERS DE PERFORMANCE

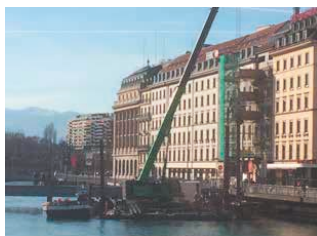
En 2017, l'entreprise a réalisé 5 MCHF d'économies de charges d'exploitation supplémentaires (cumul de 13 MCHF à fin 2017).

Eaux Usées



Le projet de renouvellement et d'extension de la STEP de Vilette a commencé.

Les travaux se poursuivront jusqu'en 2021.



GENILAC

Le déploiement du réseau s'est poursuivi avec des travaux dans le Rhône urbain. Ces travaux ont consisté en la réhabilitation de conduites sous-lacustres déjà existantes dans le bras gauche du Rhône d'une part, et la construction d'une nouvelle conduite dans le bras droit du Rhône urbain d'autre part. Ce réseau de distribution d'eau du lac alimente en froid et en chaleur des bâtiments du centre-ville de Genève.

DÉSENDETTEMENT



Pour la troisième année consécutive, SIG s'est fortement désendettée. Les niveaux des ratios d'endettement à fin 2017 démontrent une gestion saine de l'entreprise.

3. Renforcer notre engagement en faveur de l'environnement

A+++

LE PROGRAMME ÉCO21 A 10 ANS

A ce jour, 155 GWh ont été économisés, soit l'équivalent de la consommation électrique de 52'000 ménages genevois. Pour atteindre ce résultat, SIG a investi 86 MCHF. Plus de 15 plans d'actions ont été créés et déployés pour les particuliers, les entreprises, les collectivités et le secteur immobilier. Un pari gagné, grâce au soutien du canton, aux nombreux partenariats et à l'engagement de la population.

CHATILLON

Depuis cet été une nouvelle installation de traitement des odeurs de la halle de compostage est en service afin de limiter les nuisances olfactives pour les riverains. Le confinement de cette halle ainsi que les traitements chimiques et biologique permettent de supprimer la plus grande partie des odeurs.

USINE DE VALORISATION DES DÉCHETS



La décision de réalisation du projet Cheneviers IV a été prise. L'usine actuelle sera remplacée par un ouvrage adapté aux futures normes de rejet et de capacité réduite pour tenir compte des progrès du tri des déchets.



FORAGE DE SATIGNY

Dans le cadre du programme GEothermie 2020, l'Etat de Genève et SIG ont commencé un forage exploratoire de 650 mètres de profondeur à Satigny. Il s'agit de l'un des forages les plus profonds jamais réalisés dans le canton. Ce forage est une étape essentielle du programme genevois, qui entre ainsi dans la phase d'exploration après plus de trois ans d'études et de cartographie du sous-sol.

EAUX USÉES

SIG a raccordé tout le bassin versant de la STEP d'Aully, devenue obsolète, sur la nouvelle STEP de Chancy. Le site de l'ancienne STEP a été démolit et renaturé.

NAPPE DU GENEVOIS

Suite à la mise en évidence d'un taux anormalement élevé de perchlorate dans la nappe du Genevois, des mesures de précaution ont été mises en oeuvre, prévoyant une utilisation accrue de l'eau issue du Léman qui couvre ainsi 90 % des besoins en eau du canton de Genève, contre 80 % auparavant, tandis que l'exploitation de plusieurs puits de la nappe phréatique a été suspendue ou réduite. Des deux côtés de la frontière, la qualité de l'eau potable a été assurée.

FAITS MARQUANTS

4. Valoriser notre outil industriel, sa fiabilité et son caractère multifluide



CENTRE DE CONDUITE ÉLECTRIQUE

Le centre de conduite a été renouvelé. Il gère les réseaux Haute Tension (HT) et Moyenne Tension (MT) de la zone de desserte cantonale, assurant ainsi la supervision du réseau électrique du canton en temps réel et 7/7.



THERMIQUE

SIG a réalisé un forage géothermique de soixante mètres de profondeur à Châtelaine. Ce puits permettra de produire de la chaleur grâce à la présence d'une nappe d'eau souterraine. Cette énergie alimente un nouveau réseau de chauffage à distance novateur alimenté par trois ressources complémentaires : la géothermie sur nappe d'eau peu profonde via une pompe à chaleur, les déchets urbains via l'usine d'incinération des Cheneviers et le gaz naturel via la chaudière du Lignon.

5. Construire notre avenir à partir du capital humain



MEILLEUR EMPLOYEUR 2017

Ce prix, remis par le magazine Bilan, récompense chaque année les entreprises suisses qui innove dans des domaines comme l'aménagement du temps et des espaces de travail, la formation, la promotion de l'égalité, la santé ou encore la rémunération. SIG est récompensée pour la troisième année consécutive, dans la catégorie entités publiques et semi-publiques. Une belle reconnaissance pour SIG et ses collaborateurs.

50 ANS DE LA STEP D'AÏRE



SIG a célébré les 50 ans de la station d'épuration avec des portes ouvertes qui ont attiré plus de 1'500 visiteurs. La STEP d'Aïre est la station d'épuration la plus importante du canton.

COORDINATION CANTONALE DES TRAVAUX EN SOUS-SOL (OGETA)

Une nouvelle charte a été signée par tous les acteurs utilisant le sous-sol, avec une volonté commune d'améliorer les liens entre le développement des quartiers et le sous-sol, ainsi que la coordination à moyen terme afin notamment de réduire les nuisances dues aux travaux.

TROPHÉE NEGAWATT



Cette distinction, qui récompense les entreprises pour leurs économies d'énergie, a été remise cette année à Infomaniak, pour avoir réduit de 20,7 % sa consommation. Plus de 90 grandes entreprises et collectivités genevoises se sont déjà engagées dans le programme d'économies d'énergie Negawatt créé par SIG.

SIG, MEILLEURE ENTREPRISE FORMATRICE



SIG a reçu le Prix de la meilleure entreprise formatrice 2017 dans la catégorie « Grandes entreprises ». Cette récompense salue l'engagement de SIG dans le domaine de l'encadrement et de la formation professionnelle des jeunes. SIG permet chaque année à près de 70 jeunes de se former dans 15 professions différentes, techniques ou administratives, en vue d'acquies un métier et d'obtenir un diplôme fédéral.



ORGANISATION DE TRAVAIL

Lancé en 2010, le projet EquiLibre repense l'organisation du travail. Espaces dynamiques, télétravail, autonomie renforcée ont fortement changé le quotidien de 650 collaborateurs. Le déploiement du projet démontre que la satisfaction au travail et la productivité augmentent.

FORMATION APPRENTIS

Le talent des apprentis SIG a été mis en avant, puisque 21 ont obtenu leur CFC, dont 3 avec une maturité professionnelle intégrée.

6. Exploiter le potentiel du monde numérique et technologique



LE BUS TOSA PREND LA ROUTE

Fruit d'une collaboration unique public-privée entre l'Etat de Genève, les TPG, l'OPI, SIG et ABB Sécheron, le bus TOSA est le premier véhicule articulé électrique de grande capacité bénéficiant d'une large autonomie en se rechargeant en quelques secondes aux arrêts. L'exploitation commerciale a débuté le 10 décembre sur la ligne 23 qui relie l'aéroport à Carouge.

SMART CITY



En complément à son réseau de fibre optique SIG déploie une infrastructure pour favoriser le déploiement de l'Internet des Objets. Ce réseau permet à des capteurs, tel que des compteurs, de dialoguer avec leurs applications à l'aide d'une technologie de transmission sans fils de très basse puissance basée sur le protocole LoRaWAN. Brique de base essentielle pour la mise en place des Smart City, ce nouveau réseau répond à de très hauts standards de sécurisation et de protection des données.



ELECTROMOBILITÉ

Le réseau de bornes de recharge genevoises du réseau MOVE s'étend à Bellevue. Avec l'inauguration de cette première borne de recharge MOVE pour véhicules électriques installée sur un domaine communal, la Commune de Bellevue, SIG et le DETA posent un jalon supplémentaire en faveur de la diminution des nuisances encore associées aux transports individuels, comme la pollution de l'air et le bruit.

ACTIVITÉS

Une entreprise plurielle

La diversité des activités de SIG et ses compétences multiples lui permettent de répondre aux besoins essentiels de la population genevoise.



Électricité

SIG alimente ses clients en énergie électrique, grâce à ses 4'600 km de réseau. Depuis le 1^{er} janvier 2017, l'électricité fournie est d'origine 100% renouvelable. Environ un tiers émane de la production locale, dont le barrage de Verbois, le plus grand aménagement hydroélectrique genevois.

7.8' Moyenne annuelle d'interruption non planifiée (SAIDI ¹)

¹ Indice de temps moyen d'interruption par client desservi.



Gaz naturel

41'515 clients raccordés au réseau de gaz naturel profitent de cette énergie aux multiples applications: chauffage, processus industriels, cuisson, eau chaude, froid. L'importation de cette énergie fossile la plus respectueuse de l'environnement est complétée par 14 GWh de biogaz genevois.

4.27' Moyenne annuelle d'interruption non planifiée (SAIDI ²)

² Indice de temps moyen d'interruption par client desservi.

VITALE, L'ÉNERGIE QUI PENSE À DEMAIN

SIG propose une gamme d'énergies respectueuses de l'environnement et offre le choix à ses clients, avec Electricité Vitale Vert, de financer le développement d'une électricité écologique et locale, respectivement avec Gaz Vitale Vert, de compenser les émissions de carbone avec des projets environnementaux genevois.



Electricité 100% Vitale Bleu
L'énergie hydraulique suisse



Electricité 20% Vitale Vert



Electricité 40% Vitale Vert



Electricité 100% Vitale Vert
100% écologique et
100% locale

Gaz Vitale Bleu
Neutre en carbone

Gaz 20% Vitale Vert

Gaz Vitale Vert
10% de biogaz genevois
90% de gaz naturel avec compensation des émissions de CO₂ par des projets environnementaux genevois



Efficiences énergétique

SIG fournit des services énergétiques performants et innovants dans la maîtrise des consommations d'énergie pour les professionnels, les ménages genevois et l'éclairage public.

26 MCHF Économies d'électricité générées par éco21



Thermique

SIG offre un réseau innovant de chaleur et de froid, alimenté par l'incinération des déchets, de bois, des sources hydrothermiques et la combustion de gaz naturel. Ces sources sont complétées par de nouvelles solutions géothermiques de faible et moyenne profondeur.

62'800 tonnes Émissions de CO₂ économisées chaque année grâce au réseau thermique



Eau potable

Une eau potable de très grande qualité est produite, distribuée et consommée à Genève. SIG met tout en œuvre pour préserver la qualité du Léman et des nappes phréatiques, deux ressources vitales.

121'785 Analyses dédiées au contrôle de la qualité de l'eau potable



Fibre optique

SIG exploite un réseau de fibre optique permettant de rendre accessibles au plus grand nombre tous les services du très haut débit.

434 km Réseau de fibre optique SIG



Valorisation des déchets

Environ 270'000 tonnes de déchets sont valorisés chaque année aux Cheneviers. L'énergie dégagée permet d'alimenter 20'000 ménages en chauffage et en eau chaude sanitaire.

20 % Déchets genevois acheminés aux Cheneviers par voie fluviale, évitant le déplacement de 13'000 camions chaque année



Traitement des eaux usées

73 millions de m³ d'eaux usées ont été traités. La pollution extraite produit plus de 11'000 tonnes de boues et de déchets valorisés en énergies et en production de ciment.

2'250 Litres d'eaux usées traités chaque seconde



ACTIVATEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE À GENÈVE DEPUIS 10 ANS

Depuis sa création, le programme éco21 a obtenu des résultats probants :

- Impact environnemental : 155 GWh d'électricité et 113 000 tonnes de CO₂ économisés
- Impact social : 405 emplois créés à Genève, 26 millions de francs / an d'économies sur les factures d'électricité des Genevois

- Impact économique : 86 millions de francs injectés dans l'économie locale, générant 300 millions d'investissements locaux.

La mise en œuvre du programme éco21 participe également à la satisfaction et la fidélisation des clients de SIG, particuliers, collectivités et entreprises.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Le fondement de la stratégie d'entreprise

Depuis plusieurs années, SIG a fait de la transition énergétique le fondement de sa stratégie d'entreprise, en agissant à deux niveaux: la modification de nos modèles d'affaires et de nos organisations et la modification des habitudes des consommateurs citoyens.

Genève bénéficie d'un engagement fort: le canton a validé sa conception générale de l'énergie qui s'appuie sur la société à 2'000 watts sans nucléaire en tant qu'objectif à long terme. Elle intègre les objectifs de la stratégie énergétique 2050 du Conseil fédéral, au premier rang desquels figurent l'accroissement de la part des énergies renouvelables et la baisse de la consommation.

Bras industriel de la mise en œuvre de cette conception générale de l'énergie, SIG mène ou participe à tous les projets indispensables à la mise en œuvre concrète de notre stratégie énergétique, à travers des actions et des projets concrets:

Le développement de l'énergie solaire

SIG entend doubler la production solaire sur le canton à l'horizon 2023 à travers la construction de centrales photovoltaïques, la vente d'Electricité Vitale Vert, qui permet le financement et le développement de nouvelles installations photovoltaïques à Genève et la valorisation de la production solaire des clients.

Le développement de l'énergie éolienne

SIG participe au développement, à la construction et à l'exploitation de parcs éoliens en Suisse lorsque ceux-ci présentent un intérêt à la fois énergétique et économique, et pour autant que leur intégration environnementale soit optimisée.

Le développement de solutions thermiques et de la géothermie

Les nouveaux systèmes de chaleur et de froid mis en place s'appuient soit sur la valorisation des rejets de chaleur, soit sur des agents énergétiques renouvelables comme la géothermie de moyenne profondeur ou des systèmes nécessitant une pompe à chaleur.

La diminution de la consommation des énergies électriques et fossiles

SIG s'engage à travers le programme éco21 dont le but est d'offrir des solutions concrètes aux particuliers, aux communes et aux professionnels pour réduire leur consommation d'énergie et d'émissions de CO₂.

SIG AU CŒUR DE LA SMART CITY



Développer une vision et des services pour bâtir une ville intelligente et une société plus durable et connectée s'inscrit dans la stratégie globale de SIG.

La donnée est un élément important de ce changement, qui impose à SIG de se repenser en profondeur. Cela passe par de nombreuses innovations dans des domaines très variés, comme la mobilité électrique, les compteurs intelligents de gestion de consommation, ou encore le projet GeniLac qui rafraîchit et chauffe les bâtiments avec l'eau du lac.

Les évolutions des usages de nos clients et de la nouvelle législation ont aussi une influence sur le réseau électrique et sa gestion impose le développement de solutions intelligentes s'appuyant sur l'utilisation plus intensive de moyens de télécommunication fiables, telle que la fibre optique, afin de le superviser, le contrôler, le maintenir et augmenter son efficacité, c'est ce qu'on appelle le Smart Grid.

Réussir la transition vers un Smart Canton est un défi colossal que SIG soutient, en collaboration avec le canton.

PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

L'environnement au cœur des enjeux

Soucieuse de préserver au mieux l'environnement, SIG s'engage à améliorer continuellement sa performance environnementale. En 2017, elle a globalement atteint les quatre objectifs qu'elle s'était fixés.

1. Réduire la consommation électrique du Lignon



Entre 2014 et 2016, les besoins en électricité du siège de SIG, au Lignon, atteignaient 4'255 MWh en moyenne. SIG s'est fixé l'objectif de stabiliser cette consommation en 2017. Les efforts des collaborateurs ont été particulièrement prononcés puisque la baisse enregistrée est de 3 % cette année. Cette baisse significative fait de notre siège administratif un lieu de

travail exemplaire et prouve que besoins énergétiques et préservation des ressources peuvent cohabiter avec intelligence.

En 2017, ce sont donc 4'128 MWh d'électricité qui ont été consommés. Une électricité 100 % locale et 100 % renouvelable.

2. Réduire la consommation électrique dans les ouvrages SIG



Si la consommation énergétique de notre siège administratif est importante, c'est évidemment du côté des installations techniques que réside la plus grosse consommation d'électricité.

Produire de l'énergie, traiter les eaux usées, distribuer l'eau potable et valoriser les déchets de notre canton constituent des activités industrielles à forte demande énergétique. SIG s'est fixé l'objectif, pour 2017, de réduire la consommation électrique de ses sites de 1'250 MWh.

Sept actions de performance énergétique ont été identifiées et mises en œuvre, totalisant une réduction de notre consommation de 1'570 MWh.

Depuis 2012, SIG a diminué sa consommation annuelle de 14'070 MWh, soit l'équivalent de la consommation électrique de 4'500 ménages. Cette économie représente plus de 12% de la consommation interne de SIG.

3. Réduire nos émissions de gaz à effet de serre



Malgré une forte volonté d'être un acteur majeur de la transition énergétique en Suisse et un engagement pérenne à favoriser les énergies renouvelables partout où cela est possible, les émissions de gaz à effet de serre font partie des activités industrielles de SIG, qui cherche à les limiter au maximum.

Ainsi, SIG s'est fixé l'objectif de réduire ses émissions de CO₂ de 1'000 tonnes en 2017.

Les cinq projets identifiés et mis en œuvre pour diminuer nos émissions de CO₂ ont permis de dépasser cet objectif, avec une baisse de nos émissions de 1'470 tonnes dans nos ouvrages.

4. Réduire l'impact environnemental lié à la mobilité



Pour réduire son impact sur l'environnement, SIG a fixé à ses collaborateurs cinq objectifs en lien avec leurs besoins en mobilité, tant pour leurs déplacements professionnels que pour leur mode d'arrivée sur leur lieu de travail.

L'objectif global a été atteint à 80%. Malgré l'acquisition de 30 voitures électriques, les émissions du parc véhicules n'ont pas été suffisamment réduites. Des mesures complémentaires seront mises en œuvre pour atteindre l'objectif en 2018.

GOVERNANCE DIRECTION GÉNÉRALE



Nom	CHRISTIAN BRUNIER Directeur général	VINCENT COLLIGNON Directeur commercial
Né en	1963	1966
A SIG depuis	1979	2013
Formation	MBA, Diplôme de chef de projet ISEIG, CFC de commerce	Ingénieur en génie électrique
Fonctions précédentes	<ul style="list-style-type: none"> · Directeur Services partagés (SIG) · Directeur Innovation et communication (SIG) 	<ul style="list-style-type: none"> · Directeur Carburant et combustible (Total Suisse) · Responsable d'activité (Total Italia)
Représentations	EOS Holding SA	Compagnie Luminotechnique SA, Energis Approvisionnement SA, Gaznat SA, CADZIPLO SA, AES



Nom	STÉPHANE MARET Directeur Gestion des réseaux de distribution
Né en	1966
A SIG depuis	2015
Formation	EMBA, ingénieur électricien ETS/EPFL
Fonctions précédentes	<ul style="list-style-type: none"> · Directeur (CSD Ingénieurs) · Directeur (Frigaz SA)
Représentations	ASIG, Swisspower AG, Compagnie Luminotechnique SA



YVES DE SIEBENTHAL
Directeur Environnement

1956

1992

Ingénieur EPFL, Master en ingénierie du gaz

- Directeur Service de l'eau (SIG)
- Directeur Service du gaz et du chauffage à distance (SIG)

CGC Holding SA, CADIOM SA, ISDS Oulens SA, PôleBio Energies SA (jusqu'au 16.11.2017)



GILLES GARAZI
Directeur Transition énergétique

1974

2007

Licence en géologie, postgrade en hydrogéologie

- Responsable éco21/écoclimat (SIG)
- Ingénieur environnement (SIG)

SFMCP, Swisspower Renewables AG



CÉLINE GAUDERLOT
Directrice Finances

1972

2015

EMLyon (Management / Finance)
Expert-comptable et commissaire-aux-comptes

- Consultante indépendante en finance
- Associée (PwC)

Comité de gestion de la Caisse de prévoyance SIG



ROBERT MONIN
Directeur Ressources humaines

1963

2013

MBA, Master en biologie

- Secrétaire général (État de Genève)
- Directeur RH (État de Genève)

Conseil de fondation CAP Prévoyance, Comité de gestion de la Caisse de prévoyance SIG



PATRICIA SOLIOZ MATHYS
Directrice Services partagés

1976

2005

Licence en sciences politiques, Mineure en HEC

- Responsable Distribution électricité (SIG)
- Consultante (Andersen / BearingPoint)

PôleBio Energies SA (depuis le 16.11.2017)



ALAIN ZBINDEN
Directeur Droit et risques
Directeur général adjoint

1962

2002

Licence en droit, Avocat

- Responsable de l'Office juridique (SIG)
- Senior Compliance Officer (UBP)

Enerdis Approvisionnement SA, SFMCP, CGC Holding SA

GOVERNANCE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Nom	Michel Balestra Président	René Longet Vice-président	Antonio Hodgers	Rémy Pagani
Représente	Conseil d'État	Grand Conseil	Conseil d'État	Ville de Genève
Né en	1954	1951	1976	1954
Membre depuis	2014	2012	2013	2012
Bio	<ul style="list-style-type: none"> · Administrateur et directeur de Balestratic · Ancien Président des HUG 	<ul style="list-style-type: none"> · Ancien Conseiller national · Ancien maire de la ville d'Onex 	<ul style="list-style-type: none"> · Conseiller d'État (Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie) 	<ul style="list-style-type: none"> · Conseiller administratif de la Ville de Genève (Département des constructions et de l'aménagement)
Représentations		<ul style="list-style-type: none"> · EOS Holding SA · Alpiq Holding AG 		



Nom	Patrick Malek-Asghar	Barthélémy Roch	Marc Michela	Eric Peytremann
Représente	Communes	Communes	Communes	Ville de Genève
Né en	1964	1967	1947	1940
Membre depuis	2012	2012	2014	2007
Bio	<ul style="list-style-type: none"> · Avocat · Conseiller administratif de Versoix · Député suppléant 	<ul style="list-style-type: none"> · Économiste · Ancien maire d'Aire-la-Ville 	<ul style="list-style-type: none"> · Ingénieur · Ancien maire de Meinier 	<ul style="list-style-type: none"> · Dr. ès sciences astrophysiques
Représentations	<ul style="list-style-type: none"> · SFMCP (Président) 	<ul style="list-style-type: none"> · Comité de gestion de la Caisse de prévoyance SIG (Président) 		<ul style="list-style-type: none"> · Commission de recours en matière de Statut du personnel (Président) · EnergieDienst Holding AG · SFMCP



Nom	Pierre Gautier	Félix Dalang	Robert Pattaroni	François Gillet
Représente	Ville de Genève	Ville de Genève	Ville de Genève	Conseil d'État
Né en	1954	1947	1937	1959
Membre depuis	2012	2012	2014	2013
Bio	<ul style="list-style-type: none"> · Ingénieur physicien · Consultant 	<ul style="list-style-type: none"> · Chimiste · Membre de Noé21 	<ul style="list-style-type: none"> · Économiste · Ancien conseiller municipal de la Ville de Genève 	<ul style="list-style-type: none"> · Enseignant · Ancien maire de Plan-les-Ouates · Ancien député
Représentations	<ul style="list-style-type: none"> · Ennova SA (Président) · Gaznat SA 	<ul style="list-style-type: none"> · Commission du personnel (Président) 		<ul style="list-style-type: none"> · CADIOM SA



Nom	Laurence De la Serna	Carlos Saraiva Medeiros	Pierre Kunz	Daniel Devaud
Représente	Conseil d'État	Grand Conseil	Grand Conseil	Grand Conseil
Né en	1967	1965	1943	1952
Membre depuis	2012	2010	2014	2016
Bio	<ul style="list-style-type: none"> Directrice de Jean Gallay SA Vice-présidente de l'Union industrielle genevoise Membre du Conseil de la CCI G 	<ul style="list-style-type: none"> Directeur général et administrateur de Medinex SA 	<ul style="list-style-type: none"> Ancien directeur de Balexert Ancien député et constituant 	
Représentations			<ul style="list-style-type: none"> CGC Holding, CGC Energie SA (vice-président) SFMCP CADIOM SA (Président) Windpark Lindenberg AG 	<ul style="list-style-type: none"> Conseil de fondation de CAP Prévoyance Comité de gestion de la Caisse de prévoyance SIG



Nom	Eric Leywraz	Alexandra Rys	Hugo Zbinden	Martial Cosandier
Représente	Grand Conseil	Grand Conseil	Grand Conseil	Personnel SIG
Né en	1946	1965	1961	1966
Membre depuis	2012	2007	2014	2009
Bio	<ul style="list-style-type: none"> Député, Président du Grand Conseil Vigneron-encaveur et ingénieur agronome 	<ul style="list-style-type: none"> Conseillère en communication Membre de la direction CCI G 	<ul style="list-style-type: none"> Professeur associé UNIGE Physicien 	<ul style="list-style-type: none"> Responsable Gestion et Solutions Commerciales (SIG) Vice-président du syndicat d'employés d'administration (SEA)
Représentations	<ul style="list-style-type: none"> Securelec SA (Président) 			



Nom	Frédéric Hiller	Yves Warpelin	Yves Gallay
Représente	Personnel SIG	Personnel SIG	Personnel SIG
Né en	1963	1966	1955
Membre depuis	2007	2016	2012
Bio	<ul style="list-style-type: none"> Responsable adjoint de secteur, Eau potable (SIG) Président du syndicat VG/SIG 	<ul style="list-style-type: none"> Deviseur-projeteur (SIG) Président du syndicat chrétien 	<ul style="list-style-type: none"> Responsable fonctionnel du système d'information (SIG) Président du syndicat SSP/SIT

PARTICIPATIONS

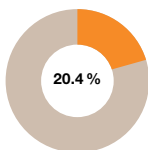
La pertinence de notre développement

SIG développe des partenariats sous forme de prises de participations dans des sociétés du canton et de Suisse. Ces participations sont un outil pour élargir ses prestations, mutualiser ses ressources et remplir sa mission au service de ses clients. Pour maîtriser attentivement son portefeuille, SIG prend part activement au pilotage de ces sociétés.

EOS Holding SA

Développement d'une plateforme romande dédiée aux énergies renouvelables et gestion active de la participation dans Alpiq.

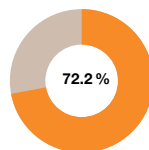
Autres actionnaires: RE, FMV, Groupe E, Lausanne



SFMCP

Aménagement et exploitation de l'usine de force motrice sur le Rhône près de Chancy et de Pougny.

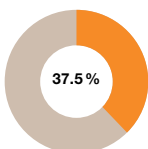
Autre actionnaire: CNR



Gaznat SA

Approvisionnement et transport de gaz naturel à haute pression en Suisse occidentale.

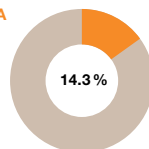
Autres actionnaires: Viteos, Holdigaz, Gazoduc, Yverdon, Lausanne, Groupe E Celsius



Enerdis Approvisionnement SA

Développement de synergies en termes d'approvisionnement en énergies et en diminution de coûts d'infrastructures.

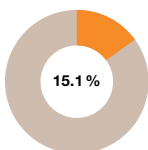
Autres actionnaires: GESA, IB-M, SI Nyon, SEVJ, SEIC, VO énergies SA



EnergieDienst Holding AG

Production, vente et distribution d'électricité hydraulique.

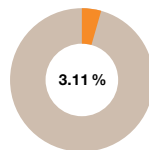
Autres actionnaires: Energie Baden Württemberg AG, bourse



Sireso SA

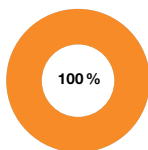
Société d'investissement détenue par les électriciens romands et des fonds de pension pour acquérir et gérer une participation dans Swissgrid.

Autres actionnaires: RE, Groupe E, FMV, EOSH, autres



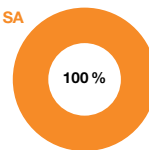
Securelec SA

Contrôle indépendant des installations électriques et élaboration des rapports de sécurité nécessaires aux propriétaires d'installations.



Compagnie Luminotechnique SA

Solutions sur mesure d'éclairage et installations d'éclairage de hauteur.



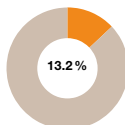
ennova SA

Gestion de projets éoliens, de la sélection des sites, jusqu'à leur mise en exploitation.

**Swisspower Renewables AG**

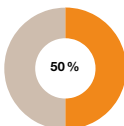
Acquisition et gestion de sites de production d'électricité renouvelable, éolien on-shore et hydraulique.

Autres actionnaires: divers services industriels suisses

**PôleBio Energies SA**

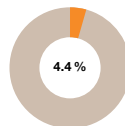
Développement d'un projet de traitement et valorisation locale des déchets organiques du canton, raccordement du site aux réseaux de distribution des énergies.

Autres actionnaires: Helvetia Environnement

**Swisspower AG**

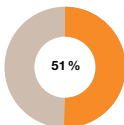
Représentation des intérêts des services industriels dans différentes associations de la branche et au niveau politique.

Autres actionnaires: divers services industriels suisses

**CADIOM SA**

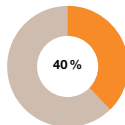
Exploitation de réseau de chauffage à distance qui valorise l'incinération des déchets des Cheneviers.

Autres actionnaires: CGC Holding, Perreten & Milleret

**CGC Holding SA**

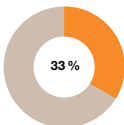
Gestion de participations dans le domaine des solutions du chauffage à distance.

Autre actionnaire: JPL Holding

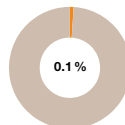
**CADZIPLO SA**

Développement et gestion du chauffage à distance de la Z.I. de Plan-les-Ouates.

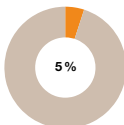
Autres actionnaires: Induni, AITR, Energy 8

**CRIDEC SA**

Société détenue par 3 cantons, 202 communes et 180 entreprises dans le but de proposer des solutions sûres, innovantes et durables pour la gestion des déchets spéciaux.

**ISDS OULENS SA**

Installation de stockage pour déchets stabilisés tels que résidus de lavage des fumées d'incinération.

**PARCS ÉOLIENS EN DÉVELOPPEMENT**

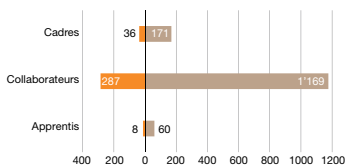
SIG est actionnaire dans 16 sociétés de projets de développement de parcs éoliens en Suisse. Nos participations dans ces projets, de 20 % à 100 %, se font généralement avec un ou plusieurs partenaires locaux.

CAPITAL HUMAIN

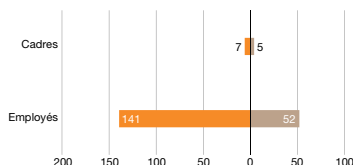
1'663 collaborateurs au service de l'excellence

Construire notre avenir à partir du capital humain. Telle est la cinquième ligne de force de la stratégie SIG. Et ce n'est pas un hasard. Avec près de 145 métiers différents, le rôle des collaborateurs dans la réussite de l'entreprise est essentiel.

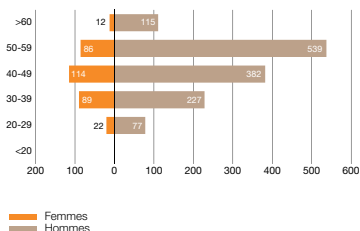
EFFECTIF



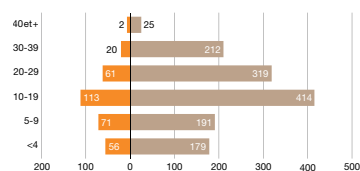
COLLABORATEURS À TEMPS PARTIEL



ÂGE DES COLLABORATEURS



ANCIENNETÉ DES COLLABORATEURS



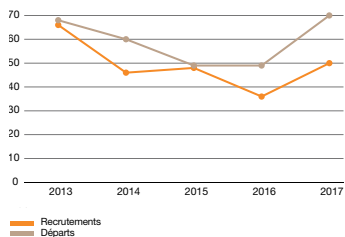
— Femmes
— Hommes

ÉGALITÉ SALARIALE

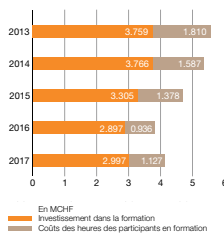
À SIG, si les femmes sont toujours peu représentées dans les métiers techniques, faute de vocation auprès du public féminin, les 323 collaboratrices de SIG soit 24% gagnent autant que leurs homologues masculins, grâce

à une grille salariale stricte, et un engagement ferme de l'entreprise en faveur de l'égalité salariale. Des contrôles périodiques garantissent l'équité de traitement à tous les collaborateurs.

MOUVEMENTS DES COLLABORATEURS



FORMATION CONTINUE



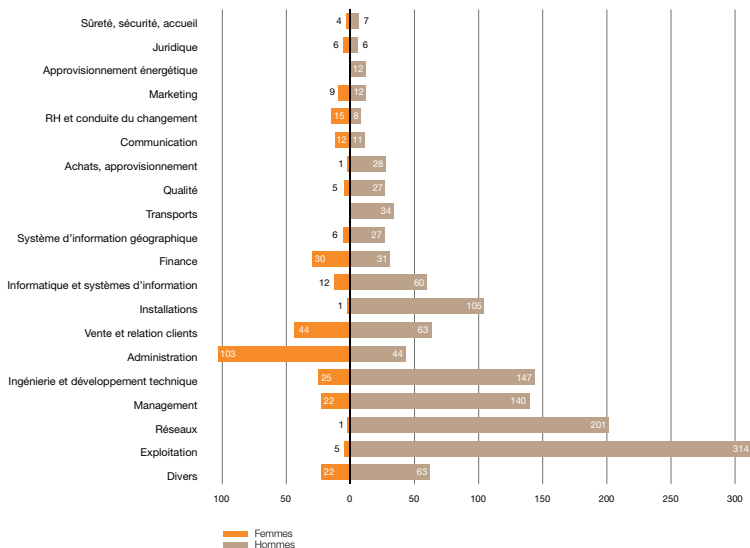
ÉQUILIBRE

Le projet EquiLibre fait de la confiance le moteur de la relation entre la hiérarchie et les collaborateurs. Espaces dynamiques, possibilité de télétravail, autonomie renforcée ont fortement changé le quotidien de 650 employés. Le déploiement du projet montre que la satisfaction

au travail des collaborateurs et leur productivité ont progressé. Projet particulièrement pertinent et innovant, EquiLibre a reçu le prix de l'excellence publique 2015, et a reçu de nombreux échos positifs dans la presse locale et internationale.

CAPITAL HUMAIN

COLLABORATEURS PAR FAMILLE PROFESSIONNELLE



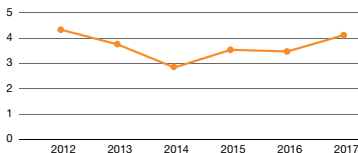
SANTÉ-SÉCURITÉ

En 2017, SIG a continué à déployer son programme de santé-sécurité visant à réduire les accidents graves pour ses collaborateurs. Il cible notamment les risques suivants : travaux en hauteur, en espaces confinés, risques électriques et risque d'explosion.

La formation « manager la sécurité » à destination à l'ensemble des cadres supérieurs a commencé son déploiement à l'ensemble de l'entreprise. L'analyse des presque accidents progresse et est en passe de devenir un outil de prévention important. De nombreuses actions ont également été réalisées dans les différentes directions de l'entreprise grâce à la vigilance et l'initiative des collaborateurs.

Après plusieurs années de baisse, la fréquence des accidents a augmenté en 2017. En effet, si les risques métiers ont été maîtrisés, l'augmentation des accidents a été principalement due aux déplacements.

FRÉQUENCE DES ACCIDENTS



CONVENTION D'OBJECTIFS

RAPPORT 2017

SOMMAIRE

- 2** Editorial
- 4** Introduction
- 4** Missions premières de SIG
- 6** Tâches d'intérêt public
- 8** Objectifs financiers
- 10** Partenariats et prises de participation
- 10** Objectifs sociaux et environnementaux internes à l'entreprise
- 11** Stratégie
- 12** Annexes



Un incontestable élan



ANTONIO HODGERS
Conseiller d'Etat

Ce rapport, présentant les avancées de la Convention d'objectifs passée entre SIG et le canton, est pour moi l'occasion de mettre en perspective l'élan qui porte aujourd'hui la transition énergétique, mais aussi, le travail qui nous reste à faire pour créer cette ville nouvelle, connectée, et respectueuse des énergies et de l'environnement.

L'acceptation de la Stratégie énergétique 2050 par la population Suisse à 58.9% est un événement marquant qui légitime les engagements genevois. Le vote dans notre canton (72,5% de oui), démontre en outre que les citoyens sont conscients de la problématique et qu'ils soutiennent très largement les choix du canton et de SIG.

Ce qui a été affirmé dans les urnes, se traduit au quotidien par la baisse de la consommation électrique et thermique à Genève. Oui, il est possible de consommer moins d'énergie sans impacter notre confort. Et si nous y parvenons, alors que la conjoncture est plutôt positive, c'est bien que nous sommes au début d'une nouvelle ère dans nos rapports aux énergies. Car demain, nous utiliserons moins d'énergies, alors que nous échangerons plus.

”

**Avec la transition
énergétique,
Genève a choisi
la voie de l'avenir.**

Et c'est tout le défi de la smart city, la ville connectée, de nous ouvrir une voie vers de nouveaux modes de vie.

Au cœur du dispositif du « consommer moins », on trouve le programme éco21 créé par SIG et dont la logique de partenariat a été consacrée par la Convention d'objectifs. Le programme éco21, c'est 155 GWh d'économies d'électricité en 10 ans, soit l'équivalent de la consommation de 52'000 ménages genevois. L'ampleur de cette réussite s'explique par la créativité de ceux qui portent le projet, mais aussi par l'enthousiasme qu'il provoque chez les citoyens et au sein du tissu économique genevois.

La mobilisation des acteurs privés et publics, l'esprit de transparence, la volonté d'agir en partenaires, et non en concurrents, est un grand atout pour l'avenir. Il n'en reste pas moins que les défis qui nous attendent sont nombreux. Et le premier d'entre eux, c'est le financement de la transition énergétique du parc bâti. Nos constructions consomment beaucoup trop d'énergie. Il y a là un vivier d'économies que nous devons de valoriser.

Notre réussite passe par un système de subventions aux propriétaires et aux régies qui s'engagent dans un processus d'amélioration énergétique, mais aussi et surtout par la simplification des procédures. Une plateforme réunissant les acteurs du domaine démontre d'ores et déjà le fort intérêt des propriétaires à notre démarche. En 2018, 32 millions sont alloués à ce programme en plein essor.

Il est important de rappeler qu'en évoquant les énergies nouvelles, les économies électriques et thermiques nous ne parlons pas d'une contrainte, mais bien d'une opportunité pour l'économie genevoise. Moins et mieux consommer les énergies est à la fois une stratégie cohérente et un marché porteur. Avec la transition énergétique, Genève a choisi la voie de l'avenir.

Tirer à la même corde



MICHEL BALESTRA
Président de SIG

En 2017, SIG a obtenu 5 prix d'importance soulignant la qualité du travail accompli, et la capacité d'innovation de notre entreprise. Parmi ces récompenses, j'aimerais rappeler le classement de l'OFEN, qui souligne notre place de pionnier de la transition énergétique en Suisse.

Nous avons ainsi pris de l'avance sur les points de passage de la Stratégie 2050. Il ne s'agit toutefois pas aujourd'hui de nous reposer sur nos lauriers, mais de pousser plus avant notre investissement vers la qualité et la sobriété énergétique.

La perspective d'une libéralisation du marché de l'électricité, distordue et très défavorable à ceux qui misent sur les énergies renouvelables, nous impose en effet de redoubler d'efforts. Et de mettre en avant la qualité qui nous distingue, qui traduit nos valeurs et notre image. Cette qualité se décline par notre savoir-faire au quotidien, par l'énergie 100 % renouvelable que nous distribuons, et par notre capacité d'innovation !



**Nous construirons
notre avenir énergétique
ensemble autour de
valeurs communes.**

Les chantiers cœur de ces prochaines années sont nombreux. Le volet thermique, au travers du projet GeniLac, mais également les avancées de la géothermie, sont à cet égard essentiels. Si notre rapport à l'électricité a fortement évolué, les contours de la thermique de demain sont encore à dessiner.

Ce sont des dossiers qui impliquent bien évidemment d'autres acteurs que SIG, au premier rang desquels le DALE (Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie). Je tiens, à ce propos, à souligner la qualité du travail réalisé par les équipes du Conseiller d'Etat Antonio Hodgers. La relation de confiance que nous avons tissée est un atout maître pour aller de l'avant. Pour envisager la ville de l'avenir et les défis énergétiques qui nous rassemblent.

Le fait de poser les enjeux sur la table, d'avoir défini ceux qui pouvaient être liés à des tâches « d'intérêt public », est un pas en avant que l'on mesure encore mal. Car la Convention d'objectifs est bien plus qu'une déclaration d'intention ou qu'une feuille de route, il s'agit d'une injonction forte à nous mobiliser.

Nous construirons notre avenir énergétique ensemble, en partenariat autour de valeurs communes. C'est bien ainsi, et seulement ainsi, que nous parviendrons à dépasser les aléas du marché.

Introduction

En date du 29 octobre 2015, la Convention d'objectifs entre le canton de Genève et SIG (« la Convention ») a été validée par le Conseil d'administration de l'entreprise. La Convention a ensuite été ratifiée par le Conseil d'Etat, par arrêté du 11 novembre 2015, puis signée par les deux parties, respectivement les 17 et 19 novembre 2015, après consultation de l'Assemblée des communes genevoises et du Conseil administratif de la Ville de Genève.

La Convention, qui couvre la période 2016-2019, vise à renforcer la gouvernance de SIG, en lui permettant de poursuivre sa mission au service de la collectivité dans un cadre stable et transparent.

Elle clarifie en particulier, au travers d'objectifs sectoriels, les conditions selon lesquelles l'entreprise doit assurer les services essentiels à Genève, en matière d'approvisionnement en énergies, de distribution d'eau potable, de traitement des eaux usées et de valorisation des déchets. Elle précise également les objectifs financiers, sociaux et environnementaux que SIG doit respecter en vue de garantir une gestion saine de l'entreprise, d'être un employeur responsable et un acteur respectueux de l'environnement.

La Convention définit enfin le rôle de l'entreprise dans la mise en œuvre des politiques énergétique et environnementale du canton.

Le Conseil d'Etat et SIG ont ainsi convenu que l'entreprise réaliserait un certain nombre de tâches d'intérêt public pendant la durée de la législature du Conseil d'Etat. Ces tâches d'intérêt public concernent principalement les secteurs stratégiques dans lesquels l'entreprise s'engage à se développer, comme la thermique, la géothermie ou le photovoltaïque.

Le Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie (« DALE ») et SIG ont établi conjointement les grandes lignes des modalités de suivi de la Convention.

Pour la deuxième année après son entrée en vigueur, et conformément à l'article 16 de la Convention, ce rapport vise à rendre compte de l'atteinte des objectifs convenus pour l'année 2017.

Missions premières de SIG

UN APPROVISIONNEMENT DE LA POPULATION EN ÉNERGIES FIABLE, DE QUALITÉ ET À UN PRIX COMPÉTITIF

SIG a pour mission d'assurer un approvisionnement du canton de Genève en électricité et en gaz avec un haut niveau de fiabilité, de qualité et à un prix compétitif au regard des objectifs environnementaux fixés à l'entreprise.

La fiabilité des réseaux et la qualité de la fourniture d'énergies s'évaluent notamment par les temps d'interruption moyens des réseaux. L'entreprise les mesure grâce à l'indice SAIDI (« System Average Interruption Duration Index »), paramètre reconnu sur le plan international, qui indique la durée moyenne (en minutes par an et par client) des coupures affectant les consommateurs finaux dans la zone d'approvisionnement du gestionnaire de réseau.

En 2017, le SAIDI non planifié (mesurant les interruptions accidentelles) pour l'électricité s'est élevé à environ 8 minutes. Ce chiffre, qui démontre une très bonne performance, est en forte baisse par rapport à 2016 (12 minutes) et très inférieur à la moyenne mesurée en Suisse sur les 5 dernières années (14 minutes).

Le SAIDI non planifié pour le gaz s'est quant à lui établi à environ 4 minutes en 2017, soit un résultat stable par rapport à 2016. La qualité de l'approvisionnement en gaz est également mesurée par le temps d'intervention sur appel en cas de fuite ; en 2017, 94% des interventions ont été réalisées en moins de 45 minutes, soit un taux meilleur que celui de 2016 (92%) même si très légèrement inférieur à l'objectif fixé pour 2017 (95%).

SIG met tout en œuvre pour maximiser la performance de ses ouvrages hydroélectriques (Verbois, Seujet et Chancy-Pougny). En 2017, le pourcentage d'eau turbinée à Verbois a été conforme à l'objectif de 99%. Il a été en revanche légèrement inférieur à l'objectif (97% vs 99%) dans la filiale de SIG qui exploite le barrage de Chancy-Pougny, en collaboration avec la Compagnie Nationale du Rhône, en raison de l'arrêt forcé d'une turbine.

Grâce à une gestion efficace de sa production et de son approvisionnement en énergies, dans le respect strict des limites de risques fixées par l'entreprise, SIG propose à ses clients des prix compétitifs pour des produits de qualité ; depuis le 1er janvier 2017, SIG garantit notamment un approvisionnement en

électricité d'origine 100% renouvelable. Les prix, sont quant à eux, soit soumis au cadre réglementaire fixé par la Commission fédérale de l'électricité (ElCom) ou à la surveillance de « Monsieur Prix » (Surveillant des prix) pour les clients aux tarifs, soit déterminés en fonction des prix de marché pour les clients en offres.

UNE QUALITÉ GARANTIE DE L'EAU POTABLE DISTRIBUÉE

SIG a la responsabilité de distribuer une eau potable de qualité à l'ensemble de la population du canton.

Pour assurer cette mission, l'entreprise effectue des mesures régulières de la qualité de l'eau distribuée, ainsi que de son niveau de conformité par rapport aux valeurs légales fédérales en vigueur (mesure sur les réseaux de distribution, de la fraction en %, des paramètres physico-chimiques ou microbiologiques non conformes par rapport aux paramètres totaux). L'entreprise effectue par ailleurs un suivi régulier du temps d'interruption de fourniture ; ce temps, multiplié par le nombre de clients (compteurs) interrompus, ne doit pas dépasser 5'500 heures/an.

Conformément aux dispositions de l'OAEC (Ordonnance sur la garantie de l'approvisionnement en eau potable en temps de crise), SIG dispose également d'un plan d'alimentation en temps de crise, de 100 % de la population des 44 communes du canton (hors Céligny).

Pour ces trois indicateurs, les résultats 2017 ont été conformes ou meilleurs que les objectifs fixés.

Au cours de l'année 2017, SIG a mis en place des mesures de précaution pour garantir la qualité de l'eau potable distribuée, suite à la mise en évidence d'un taux élevé de perchlorate dans la nappe du Genevois ; l'entreprise a notamment augmenté le niveau d'utilisation de l'eau du lac Léman et suspendu l'exploitation de plusieurs puits de la nappe.

UN TRAITEMENT DES EAUX USÉES CONFORME AUX STANDARDS DE QUALITÉ

En collaboration avec les communes, propriétaires du réseau secondaire d'évacuation des eaux usées, SIG assure la collecte et le traitement des eaux usées en minimisant les rejets polluants.

L'entreprise mesure la qualité des eaux usées, traitées par les stations d'épuration (STEP), par le ratio entre les paramètres conformes aux dispositions de l'OEaux (Ordonnance sur la protection des eaux) applicables aux STEP et le nombre de paramètres totaux de chaque STEP, pondéré par le nombre d'équivalents-habitants traités par chaque STEP.

Ce taux, fixé d'un commun accord avec l'autorité de surveillance dans ce domaine, la DGeau (Direction générale de l'eau), doit être supérieur à 75%, ce qui a été le cas en 2017.

UNE ÉLIMINATION ET UNE VALORISATION DES DÉCHETS DANS LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

L'entreprise a également pour mission d'éliminer tous les déchets dont la gestion lui a été confiée par le canton et d'en effectuer une valorisation optimale, tout en étant respectueuse de l'environnement.

SIG mesure le taux de pollution atmosphérique, émis par l'usine des Cheneviers, par le rapport entre le nombre de moyennes journalières conformes à la norme OPair (Ordonnance fédérale sur la protection de l'air) et le nombre total de moyennes journalières, pour les émissions de 5 polluants (poussières, oxydes de soufre, acide chlorhydrique, monoxyde de carbone et oxyde d'azote). En 2017, SIG a atteint un taux de 99.7%. Les installations actuelles des Cheneviers ne permettent pas d'atteindre, de façon récurrente, le 100% de conformité requis par l'OPair, les conditions d'exploitation nécessitant des opérations techniques de nature à provoquer des dépassements ponctuels des normes en vigueur. Ces dépassements, qui sont inévitables, sont tolérés par l'autorité de surveillance, dans un cadre bien défini, que SIG respecte.

Par ailleurs, le processus de traitement des déchets a permis de générer, en 2017, des productions nettes d'électricité d'environ 88 GWh et de chaleur de 283 GWh. Le taux de valorisation de l'énergie contenue dans les déchets a été de 51 %, soit une excellente performance, en comparaison avec les résultats historiques.

SIG poursuit les études en vue du remplacement de l'usine actuelle des Cheneviers (projet Cheneviers IV), conformément à la décision du Conseil d'Etat du 26 juin 2013. Le calendrier du projet a été respecté pour 2017. Les premiers appels d'offres ont été adjugés (notamment pour la démolition, la turbine, le cycle eau-vapeur et le pont sur le chenal des barges). La mise en service de la nouvelle usine est planifiée pour 2023.

Tâches d'intérêt public

Selon la Convention, le Conseil d'Etat attend de SIG la réalisation d'un certain nombre de tâches d'intérêt public, afin de contribuer à l'atteinte des objectifs cantonaux en matière d'énergie, de gestion des déchets et de protection des eaux.

Ces tâches d'intérêt public correspondent à des activités ou des projets que SIG n'aurait pas réalisés dans le cadre de son activité normale, selon les critères de risque ou de rentabilité usuels requis par son Conseil d'administration. Ces tâches d'intérêt public peuvent ainsi concerner :

- Des activités sans revenus directs ou avec un déficit d'exploitation (comme les programmes d'économies d'énergie).
- Des nouveaux investissements sur des secteurs de la transition énergétique (en particulier thermique, géothermie, etc.) dont le niveau de rentabilité ou le risque de commercialisation associé est de nature à entraîner une dépréciation extraordinaire d'actifs dans les livres de SIG.
- Des mesures conservatoires qui couvrent un risque de non-réalisation de l'ouvrage final (surdimensionnement d'installations de chauffage à distance en prévision de raccordements futurs, non concrétisation du potentiel d'exploration de certains forages géothermiques, etc.).

La Convention d'objectifs prévoit le recours à l'enveloppe des tâches d'intérêt public pour un montant maximum de 198 millions de francs, sur la période 2016-2019.

En 2017, environ 70 millions de francs ont été sollicités en lien avec des projets répondant aux critères de tâches d'intérêt public (dont près de 30 millions dépensés en 2017; le reste étant prévu en 2018-2019). Ce sont donc près de 90 millions de francs en cumul depuis 2016 qui ont été sollicités, à comparer à un total d'environ 100 millions initialement prévu dans la Convention, en cumul à fin 2017.

NOUVELLES ÉNERGIES RENOUVELABLES (NER) – DÉVELOPPEMENT DE L'ÉNERGIE SOLAIRE

Le programme solaire (ouvrages SIG et producteurs indépendants), dont l'objectif est de favoriser la construction et l'exploitation de centrales photovoltaïques sur le canton de Genève, a permis d'installer 6 MW en 2017, renforçant ainsi la part de courant électrique d'origine solaire.

La puissance de l'ensemble des installations situées sur le canton est ainsi passée de 11 MW en 2011 à 48 MW en 2017. L'objectif de la Conception Générale de l'Énergie, qui prévoit un doublement de la production

photovoltaïque tous les 5 ans, a donc, à cette date, été totalement atteint.

En 2017, le programme solaire a été financé à 100% par la vente de produits SIG Vitale, sans recours à l'enveloppe dédiée à cette tâche d'intérêt public (0.6 MCHF).

ECONOMIES D'ÉNERGIES

Avec la réalisation de 155 GWh/an d'économies d'électricité (augmentation de 21 GWh en 2017 par rapport à 2016), soit la consommation d'environ 52'000 ménages, les actions menées par le programme éco21 ont atteint les objectifs fixés pour 2017 en matière d'économies d'électricité. La réduction des émissions de CO₂ a atteint quant à elle 32'000 tonnes, soit un résultat légèrement inférieur à l'objectif 2017 de 34'700 tonnes.

SIG n'a engagé que 11 millions de francs sur les 15 millions prévus en 2017 pour cette tâche d'intérêt public.

RÉSEAUX THERMIQUES

Selon la Convention, l'enveloppe des tâches d'intérêt public allouable aux réseaux thermiques pour 2017 était de 28 millions de francs. La Convention prévoyait également que ce montant soit très largement dédié à une première tranche (de 25 millions de francs) du projet ASR (Axe Stratégique Réseaux).

Répondant à des enjeux énergétiques, environnementaux, de développement urbain comme de mobilité, le projet ASR vise à réaliser, simultanément, l'enfouissement de la ligne électrique aérienne à très haute tension (THT), le long de la façade sud de l'aéroport, et le déploiement de conduites du réseau thermique renouvelable GeniLac. A terme, ces conduites thermiques permettront d'alimenter en chaleur et en froid le secteur de l'aéroport, le futur quartier de l'Etang et les prochains développements urbains.

GeniLac est un réseau hydrothermique 100% renouvelable. Son principe de fonctionnement consiste à pomper l'eau du lac Léman à 45 mètres de profondeur et à utiliser sa fraîcheur naturelle pour refroidir les bâtiments en été. Des pompes à chaleur peuvent être ajoutées au système, pour chauffer les bâtiments en hiver. A terme, le réseau GeniLac permettra de livrer 350 GWh d'énergie de chauffage et de refroidissement à plus de 300 bâtiments de la zone aéroportuaire mais également du centre-ville, et des secteurs des Eaux-Vives, des HUG et du PAV.

Dans le cadre du projet ASR, le Conseil d'Etat a adopté à l'attention du Grand Conseil, en date du 11 octobre 2017, un projet de loi destiné à assurer le financement des travaux d'enfouissement de la ligne THT. Les travaux relatifs à GeniLac sont, quant à eux, entièrement financés par SIG.

La réalisation conjointe des travaux d'enfouissement de la ligne THT et de ceux relatifs à GeniLac permettant de diminuer les coûts de réalisation de ces grandes infrastructures énergétiques, le Conseil d'administration de SIG a validé, en date du 31 octobre 2017, la décision d'engager des mesures conservatoires pour la construction du réseau ASR GeniLac pour un montant total d'environ 76 millions de francs, sous réserve du vote de la loi sur le financement de l'enfouissement de la ligne THT par le Grand Conseil.

Ces mesures sont qualifiées de conservatoires car elles consistent à engager les travaux précités par anticipation, afin de suivre le calendrier d'enfouissement de la ligne THT, sans la garantie d'un potentiel économique préalable pour la partie du projet GeniLac concerné (Genilac 140 MW).

Il est prévu que le montant total des travaux du projet ASR GeniLac soit engagé selon le calendrier prévisionnel suivant :

- 42 millions de francs pendant la période 2017-2019, couverte par la Convention d'objectifs en vigueur ;
- 34 millions de francs sur les années 2020 et 2021.

L'enveloppe des tâches d'intérêt public a donc été sollicitée en 2017, pour 42 millions de francs ; 2 millions ont été dépensés dans l'année.

Quatre autres projets thermiques ont également sollicité un recours à l'enveloppe des tâches d'intérêt public, dans le courant de l'année 2017, pour un total de 4 millions de francs, dont 1 million déjà dépensé. Ces projets concernent la liaison Palettes-Carouge (tracé du CEVA), ainsi que les réseaux de chauffage à distance de Palettes (2ième phase), de Joinville et Collonge-Bellerive.

La réalisation d'autres projets thermiques d'envergure, dont celui des Vergers, s'est aussi poursuivie en 2017.

GÉOTHERMIE (IDENTIFICATION DU POTENTIEL GÉOTHERMIQUE)

Le programme GEothermie 2020, qui vise un développement massif et durable de la géothermie à Genève, a franchi une étape importante en 2017 avec les premiers forages exploratoires sur nappes à faible profondeur (moins de 100 m) dans divers secteurs du canton. Ces forages ont permis de lancer un premier projet pilote (Concorde) et de disposer d'informations qui permettront à d'autres projets concrets de voir le jour.

A moyenne profondeur, un forage de contrôle a été lancé en fin d'année 2017 sur la commune de Satigny. Cette première opération permettra d'obtenir des informations précieuses, au-delà de 650 mètres de profondeur, sur les modalités de circulation de l'eau et les niveaux de température des couches calcaires profondes.

Les dépenses liées à ces opérations se sont montées en 2017 à 5 millions de francs, sur les 8 millions initialement prévus lors de l'élaboration de la Convention. Le décalage est lié à la découverte, en 2016, d'un potentiel sur nappes à faible profondeur et aux travaux qui en ont découlé en 2017. Ces travaux prioritaires de forage sur nappes peu profondes ont généré un décalage dans le calendrier de mise en œuvre d'opérations plus profondes et par conséquent plus onéreuses, initialement planifiées.

Les montants non utilisés à cette date demeurent toutefois nécessaires pour les actions à mener ultérieurement en matière d'identification du potentiel géothermique.

PRODUCTION HYDROÉLECTRIQUE

Afin de contribuer à la réduction de l'impact environnemental de l'exploitation hydroélectrique à Genève, SIG a financé des mesures d'assainissement des barrages pour un montant de 0.4 million de francs en 2017. Ces dépenses ont concerné des études sur les éclusés et la migration piscicole.

AUTRES TÂCHES D'INTÉRÊT PUBLIC

SIG a financé, en 2017, un pôle de compétences académiques, à Genève, pour un montant de 0.8 million de francs. Ce financement a concerné diverses prestations d'expertise fournies par l'UNIGE en matière de thermique et géothermie et a également contribué à la création d'un poste professoral dans le domaine de l'efficacité énergétique.

En 2017, l'entreprise a maintenu le transport fluvial des déchets à destination des Cheneviers, évitant ainsi environ 13'000 trajets de camions. Le financement de cette mesure s'est élevé à 3.7 millions de francs.

SIG a également assuré le financement 2017 des coûts d'exploitation du jet d'eau pour 0.9 million de francs et a proposé une facturation de l'eau potable favorable au secteur primaire (effet de 0.3 million de francs).

Enfin, certaines tâches d'intérêt public engagées en 2016 ont pu être mesurées en 2017 ; c'est le cas notamment des actions menées en matière de protection des petits cours d'eau transfrontaliers contre la pollution par le traitement des eaux usées françaises dans des STEP genevoises (1.2 million de francs) et des investissements liés au maintien en service de l'installation de Châtillon, en fin de vie technique pour 1.2 million de francs.

Objectifs financiers

UN RÉSULTAT DE GESTION SUPÉRIEUR AU BUDGET

Dans un contexte économique incertain et des marchés des énergies toujours volatils, SIG a réalisé un résultat de gestion de 65 millions de francs, supérieur de 12% à celui de 2016 (58 millions de francs).

Cette croissance est notamment attribuable à la hausse des produits avec (i) la répercussion, dans le timbre de la distribution électrique, des effets du renouvellement d'un actif-clé du réseau (poste de Verbois), (ii) la hausse des volumes de chaleur thermique vendus et (iii) l'augmentation du supplément fédéral pour les Nouvelles Energies Renouvelables.

A ces effets s'ajoutent l'optimisation de l'approvisionnement en électricité ayant permis une baisse du coût moyen de ce dernier, et la diminution des charges financières, à la faveur des taux bas et des mesures d'optimisation de la trésorerie.

Le résultat de gestion 2017 se situe très au-dessus du budget 2017 (46 millions de francs) principalement en raison de produits supérieurs aux prévisions dans l'activité de distribution électrique (effet de répercussion dans le timbre précédemment mentionné), de charges financières inférieures aux prévisions (cf. commentaire ci-dessus) et d'achats de gaz inférieurs au budget.

Comptes de gestion 2017 (en MCHF) ^(a)

	Réel 2016	Budget 2017	Réel 2017
Produits	1 026	1 024	1 033
Achats d'énergies	-312	-312	-305
Charges d'exploitation	-376	-373	-376
Autres charges et redevances	-119	-118	-119
Résultat d'exploitation - EBITDA ^(b)	219	220	234
Amortissements	-142	-154	-155
Charges financières nettes	-18	-20	-14
Résultat de gestion	58	46	65
Investissements	-173	-197	-187
Dette nette avec CAP (consolidée)	708	795	613

(a) Hors effets de la consolidation des sociétés du groupe sauf pour la « Dette nette avec CAP »

(b) Earnings before interest, taxes, depreciation and amortisation

POURSUITE DU PROJET « LEVIERS DE PERFORMANCE »

SIG a poursuivi la mise en œuvre du projet Leviers de Performance, qui vise une réduction des charges d'exploitation de 8% (soit 30 millions de francs) à l'horizon 2020, notamment par l'optimisation des processus de l'entreprise. En 2017, 5 millions de francs d'économies supplémentaires ont été réalisées par rapport à 2016, soit un total d'économies de 13 millions de francs en cumul à fin 2017, en ligne avec l'objectif fixé à cette date.

UNE CROISSANCE MAÎTRISÉE DES INVESTISSEMENTS

SIG a réalisé 187 millions de francs d'investissements (nets des participations clients) en 2017, soit 8% de plus qu'en 2016 (173 millions de francs) et 5% de moins que le budget (197 millions de francs).

Comme les années précédentes, l'entreprise a dédié presque 50% (90 millions de francs) de ses investissements au renouvellement de ses réseaux et ouvrages (électricité, gaz, eau potable et eaux usées) afin de continuer à garantir la fiabilité, la qualité et la sécurité de ses missions historiques. Les études relatives au projet de nouvelle usine de valorisation et traitement des déchets (Cheneviers IV) se sont également poursuivies (4 millions de francs).

SIG a par ailleurs accru son engagement en faveur de la transition énergétique en investissant près de 60 millions de francs (soit près d'un tiers de ses investissements) dans les énergies renouvelables (thermique, géothermie, hydraulique, photovoltaïque et éolien).

Enfin l'entreprise a poursuivi l'extension du réseau de fibre optique (15 millions de francs) et dépensé

13 millions de francs pour ses autres infrastructures, dont environ la moitié pour son réseau informatique.

Investissements en MCHF (hors filiales)

	Réel 2016	Réel 2017
Electricité	51	46
Gaz	12	12
Telecom	10	15
Hydraulique	3	4
Photovoltaïque	3	4
Thermique	34	42
Géothermie	3	5
Eau potable	24	23
Eaux usées	7	9
Valorisation des déchets	8	9
Autres opérationnels	15	13
Financiers	3	4
Total	173	187

UNE GESTION OPTIMISÉE DES RESSOURCES ET UN DÉSENDETTEMENT CONTINU

En générant un résultat d'exploitation (ou « EBITDA ») de 234 millions de francs, SIG a su garantir une capacité d'autofinancement très supérieure aux investissements qu'elle a engagés en 2017 (187 millions de francs).

L'entreprise a ainsi largement atteint les objectifs fixés en matière de ratio « Investissements / EBITDA » (mesurant la capacité à préserver un niveau d'endettement proportionné aux capacités financières) et de ratio « Dette nette / EBITDA » (mesurant la capacité à rembourser la dette).

Compte tenu de ses performances et de la gestion optimisée de ses ressources, SIG a été en mesure de réduire son endettement financier de près de 100 millions de francs, pour la troisième année consécutive. Au 31 décembre 2017, la dette nette s'est élevée à 613 millions de francs (comparé à 708 millions de francs au 31 décembre 2016).

L'entreprise a par ailleurs optimisé la gestion de sa trésorerie et de sa dette afin de diminuer ses charges financières et faire face à la baisse des plafonds d'intérêts négatifs. Ainsi, en plus d'honorer ses échéances d'emprunts pour 15 millions de francs et l'annuité 2017 de la dette d'assainissement de la caisse

de pension pour 77 millions de francs, SIG a procédé, en 2017, à deux remboursements anticipés (sans pénalité) de la dette d'assainissement, pour un total de 80 millions de francs.

L'atteinte d'un ratio de dette nette / EBITDA très performant (inférieur à 3) et l'assainissement de la structure de financement (ratio dette nette sur capitaux propres) permettent à SIG d'appréhender sereinement les investissements à réaliser pour devenir une société durable et connectée.

UNE ABSENCE D'ATTRIBUTION D'UNE PART DU RÉSULTAT DE GESTION 2017 AUX PROPRIÉTAIRES

Les dispositions de la Convention prévoyant la distribution d'un dividende par SIG à ses propriétaires, nécessitent, pour son instauration, une modification de la loi sur l'organisation des Services industriels de Genève. A cet effet, le Conseil d'Etat a déposé en novembre 2015 un amendement à un projet de loi déposé par des députés. Celui-ci est toujours en cours d'examen par le Grand Conseil. En conséquence, SIG ne distribuera pas, en 2018, de dividende sur le résultat de gestion 2017. L'entreprise utilisera cette trésorerie disponible pour se désendetter.

Partenariats et prises de participations

Selon la Convention, SIG doit gérer les prises de participation de manière professionnelle, en tenant compte notamment des risques qu'elles représentent, de leur compatibilité avec les objectifs stratégiques de l'entreprise et de leur respect des règles de bonne gouvernance.

La cartographie des risques, de chaque participation et du portefeuille dans son ensemble, est revue annuellement et présentée au Conseil d'administration de SIG.

Les nouvelles procédures et directives internes mises en place en 2016 ont été utilisées de manière systématique en 2017. Ceci a notamment été validé par une mission d'audit interne qui a revu l'activité de la

gestion des participations et qui a validé l'application rigoureuse des directives et procédures SIG.

En 2017, l'entreprise a ajouté un volet financier au rapport sur les participations, présenté semestriellement à la Direction générale et au Conseil d'administration. Cet ajout permet un meilleur suivi de la performance financière des participations et de leur effet sur les comptes SIG.

Objectifs sociaux et environnementaux internes à l'entreprise

Sur l'axe social, les objectifs fixés par la Convention visent à garantir (i) des conditions de travail adéquates, (ii) la sécurité au travail et (iii) la satisfaction des clients.

Ils sont notamment mesurés par les indicateurs suivants :

- *Le nombre d'accidents professionnels dans l'année et la durée d'absence totale en lien avec ces accidents.*

Ce double objectif n'a pas été atteint en 2017 avec 71 accidents et 8'658 heures d'absence contre des objectifs respectifs de 61 et 3'800 heures. L'augmentation des accidents a été principalement due aux déplacements; elle n'est pas en lien avec les risques métiers.

- *Le nombre de cas de conditions de travail non conformes à la législation ainsi qu'aux conventions de branche (mesure effectuée avec le Bureau de contrôle des chantiers et l'Office cantonal de l'inspection et des relations du travail) afin de s'assurer du respect, par les sous-traitants, des conditions de travail.*
L'objectif, fixé à un maximum de 5 % pour 2017, a été largement atteint avec un taux de 2.8 %.

- *Le taux de satisfaction des collaborateurs.*
Cet objectif, fixé à un minimum de 75 % pour l'année 2017, a été atteint avec un taux de 77 %, selon le résultat de l'enquête annuelle mise en place par SIG.
- *Une offre de formation adéquate permettant aux collaborateurs de maintenir leur employabilité.*
L'objectif pour 2017, fixant le pourcentage de collaborateurs ayant suivi au moins une formation dans l'année à 70 %, a été largement atteint avec un taux d'environ 82 %.
- *Un nombre de places d'apprentissage offert équivalent à 4% du nombre de postes de travail.*
L'objectif fixé pour 2017 à 65 apprentis formés pendant l'année a été atteint avec 68 apprentis formés.
- *Un ratio de clients satisfaits ou très satisfaits de SIG, mesuré par l'enquête annuelle sur les produits, services, image et réputation de l'entreprise menée auprès des clients.*

En 2017, cet objectif a été atteint avec 68 % des clients qui se sont déclarés très ou extrêmement satisfaits (objectif de 65% minimum).

Les objectifs environnementaux internes fixés dans la Convention s'inscrivent dans le cadre du programme d'augmentation de l'efficacité énergétique des infrastructures de SIG, mis en place par l'entreprise depuis plusieurs années.

Les indicateurs mesurés concernent les économies d'électricité et les réductions d'émissions de CO₂ annuelles. Grâce à la mise en œuvre de dix actions de performance énergétique, la réduction de la consommation a atteint 1.6 GWh en 2017, soit un résultat supérieur à l'objectif fixé (1.3 GWh).

Depuis 2012, SIG a diminué sa consommation annuelle de 14.1 GWh, soit l'équivalent de la consommation électrique de 4'500 ménages.

Par ailleurs, pour l'exercice 2017, les actions d'efficacité énergétique mises en œuvre ont permis de réduire les émissions de CO₂ de SIG de 1'470 tCO₂, comparé à un objectif de 1'000 tCO₂.

Stratégie

Grâce à son savoir-faire dans la gestion des réseaux d'énergies, d'eaux, de fibre optique et de traitements des déchets, SIG assure au quotidien les services essentiels à Genève et propose à tous ses clients des produits et des services fiables, performants, innovants et respectueux de l'environnement.

A l'horizon 2025, la vision de SIG est d'être une référence de la transition énergétique en Suisse et un acteur industriel engagé pour le développement d'une société durable et connectée.

Pour atteindre cette ambition, l'entreprise oriente son action au quotidien et ses projets autour de 6 lignes de force :

1. Nous focaliser sur les attentes de nos clients et parties prenantes
2. Consolider notre pérennité économique dans le respect de notre mission
3. Renforcer notre engagement en faveur de l'environnement
4. Valoriser notre outil industriel, sa fiabilité et son caractère multifluide
5. Construire notre avenir à partir du capital humain
6. Exploiter le potentiel du monde numérique et technologique

La Convention s'inscrit en totale cohérence avec la stratégie puisqu'elle :

- Adresse la ligne de force n° 1, en permettant une clarification de la gouvernance de l'entreprise et en favorisant un cadre stable dans lequel SIG peut contribuer à la politique énergétique cantonale.
- Fixe des objectifs généraux, en cohérence avec les objectifs d'entreprise, sur les trois axes du développement durable, adressant ainsi les lignes de force n° 2 (axe économique), n° 3 (axe environnemental) et n° 5 (axe social).
- Rappelle, par les objectifs sectoriels qu'elle fixe, que SIG est une entreprise profondément industrielle qui se doit de fournir des prestations fiables et de qualité pour chacune de ses activités (ligne de force n° 4). La capacité de SIG à exploiter le potentiel numérique (données, réseaux Smart, etc.), dans ses réseaux et ouvrages (ligne de force n° 6), sera déterminante pour développer de nouveaux services, améliorer encore son outil industriel et assurer la pérennité économique de l'entreprise.

Annexe 1

Missions premières de SIG

Objectif	Indicateur	Cible 2017	Résultat 2017
Garantir la potabilité de l'eau	Rapport entre l'ensemble des paramètres mesurés de potabilité de l'eau et ceux déclarés non-conformes (sur les réseaux d'eau potable).	< 10 ‰	0.6‰
Respecter les normes en matière de rejets des STEP	Taux de paramètres conformes à la réglementation, pondéré par le nombre d'équivalents-habitants traités par chaque STEP	≥ 75 ‰	92%
Maintenir un temps d'interruption de fourniture d'eau potable aussi réduit que possible	Temps d'interruption de fourniture multiplié par le nombre de clients (compteurs) interrompus	< 5'500 h/an	5018 h/an
Garantir l'approvisionnement de la population en eau potable en temps de crise	Plans d'alimentation à jour selon l'OAEC couvrant les 44 communes (hors Céligny) et la totalité de la population du Canton	50%	100%
Réduire au maximum les pollutions atmosphériques de l'usine des Cheneviers	Rapport entre le nombre de moyennes journalières conformes et le nombre de moyennes journalières pour les émissions de 5 polluants dans l'atmosphère (poussières, dioxyde de soufre, acide chlorhydrique, monoxyde de carbone, oxydes d'azote)	≥ 95%	100%
Poursuivre les études et mesures relatives au remplacement de l'usine des Cheneviers en vue d'un remplacement en 2022 au plus tôt	Avancement du projet Cheneviers IV selon calendrier annuel prévisionnel	≥ 90 ‰	100%

Objectif	Indicateur	Cible 2017	Résultat 2017
Maintenir des taux d'interruption des réseaux électricité, gaz et thermique aussi réduits que possible	SAIDI non planifié électricité (interruptions accidentelles / non planifiées)	< 11 min/an	8 min.
	SAIDI non planifié gaz (interruptions accidentelles / non planifiées)	< 12 min/an	4 min.
	Temps d'intervention sur appel en cas de fuite de gaz	≥ 95% des interventions dans les 45'	94%
Maximiser la performance des ouvrages hydroélectriques	Pourcentage d'eau turbinée	> 99 %	Verbois 99 % SFMCP 97 %
Mener une politique active de certification des ouvrages, afin de valoriser l'énergie produite comme renouvelable, d'origine locale, et respectueuse de l'environnement	Maintien de toutes les certifications de production	100%	100%
Promouvoir auprès des clients finaux l'électricité de production certifiée contenant une part de NER d'origine prioritairement locale	Nombre net d'installations gagnées (gains-pertes) sur Vitale Vert, Vitale soleil	+5% clients sur la gamme élec. Vitale Vert (y.c. Vitale Soleil et Offres)	10%

Annexe 2

Tâches d'intérêt public

Objectif

Moyen

Nouvelles énergies renouvelables

Favoriser la construction et l'exploitation de centrales photovoltaïques sur le canton de Genève, afin de renforcer la part de courant électrique d'origine solaire (et ainsi permettre la réalisation des objectifs de la Conception générale de l'énergie)

Pourcentage de la nouvelle production solaire (hors SIG) financée par le pont RPC (couvert par la vente de produits SIG Vitale) pour les autoproducteurs.
Objectif : $\geq 60\%$.

Economies d'énergies

Maîtriser la consommation d'énergie électrique du canton de Genève.

Financement du programme éco21 électrique (coût annuel), permettant
- d'économiser 20 GWh par an (yc SIG) et
- un coût de revient du Négawatt/h économisé inférieur à 4 ct/kWh.

Contribuer à la diminution des émissions de gaz à effets de serre sur le canton de Genève

Financement du programme éco21 thermique (coût annuel), permettant d'économiser 34'700 tonnes de CO₂ par an.

Réseaux thermiques

Assurer le développement d'un réseau d'énergie thermique contribuant aux objectifs de la Politique énergétique cantonale, malgré le fait que la rentabilité économique ne soit pas systématiquement et immédiatement assurée

Couverture financière du risque commercial inhérent à
a) des mesures conservatoires de réalisation d'infrastructures "dormantes" en attente de développements et/ou commercialisation futurs,
b) l'insuffisance de volumes contractés commercialement face à des ouvrages en étude, en réalisation ou achevés,
c) des prix insuffisants malgré l'entier du volume exploité commercialement.

Géothermie

Identifier et évaluer le potentiel géothermique du Genevois, dans le cadre de la phase 1 du programme GEothermie 2020

Financement de la phase 1 (prospection) du programme GEothermie2020 : études géophysiques, forages de contrôle, projets pilotes.

Confirmer le potentiel géothermique du Genevois, dans le cadre de la phase 2 du programme GEothermie 2020

Confirmer par forage le potentiel géothermique du Genevois (exploration, phase 2 du programme)

Production hydroélectrique

Contribuer à la réduction de l'impact environnemental de l'exploitation hydroélectrique à Genève via la mise en œuvre des mesures d'assainissement des barrages découlant de la planification stratégique cantonale

Coût annuel des mesures d'assainissement (notamment réduction des éclusés) permettant une amélioration de l'état écologique des cours d'eau.

Augmenter la production hydroélectrique locale à des conditions économiques supportables et en tenant compte des exigences environnementales liées au site visé

Coût des études et de gestion du projet de barrage de Conflan, à concurrence de 100 kCHF/an.

Enveloppe utilisée
2016 (MCHF)

Enveloppe disponible
2017 (MCHF)

Enveloppe sollicitée *
2017 (MCHF)

-

0.6

-

8.0

12.0

9.5

1.8

3.0

1.6

0.6

28.0

Montant sollicité en 2017:
46 MCHF (2017-2019)
Montant engagé en 2017:
3 MCHF

3.4

8.0

4.9

n/a

-

-

0.1

0.8

0.4

-

0.1

-

Annexe 2

Tâches d'intérêt public

Objectif

Moyen

Protection des cours d'eau

Protéger les petits cours d'eau transfrontaliers contre la pollution par le traitement des eaux usées françaises dans des STEP genevoises

Couverture du différentiel entre le tarif genevois Eaux Usées (taxe d'épuration) et celui minoré facturé à la Communauté du Pays de Gex, afin de maintenir le raccordement des STEP au réseau de traitement genevois.

Traitement des déchets verts et méthanisables

Maintenir en service les installations actuelles de traitement des déchets verts du canton de Genève, jusqu'à leur remplacement par le projet PôleBio

Investissements liés au maintien en service de l'installation de Châtillon, en fin de vie technique.

Autres tâches d'intérêt public

R&D et enseignement - Contribuer à un pôle de compétences académiques favorisant la recherche, le développement et l'enseignement dans les domaines de la transition énergétique à Genève

Financement annuel de chaires universitaires, de projets de recherche scientifique, etc.

Etudes prospectives - Contribuer à l'atteinte des objectifs fixés par la conception générale de l'énergie (politique énergétique cantonale).

Financement et exécution (par SIG ou bureaux tiers) d'études de planification énergétique pour le canton (telles que le plan directeur des énergies de réseaux - PDER).

Maintenir le transport fluvial des déchets à destination des Cheneviers, afin d'éviter un nombre important de trajets de camion.
Diminution des risques d'inondations en cas de crues par dragage du Rhône et de l'Arve.

Financement annuel du transport fluvial et du dragage.

Exploitation du Jet d'eau - Maintenir un symbole touristique du canton de Genève, à un fonctionnement optimal.

Financement annuel de l'exploitation du Jet d'eau.

Proposer une tarification de l'eau potable favorable au secteur primaire, permettant une production genevoise de qualité et de proximité.

Subventionnement de la différence entre le tarif Eau Potable normal et le tarif Eau Potable A, pour le nombre de m³ consommés.

Enveloppe sollicitée 2016 (MCHF)	Enveloppe disponible 2017 (MCHF)	Enveloppe sollicitée * 2017 (MCHF)
n/a	1.1	1.2
n/a	2.0	1.2
0.7	2.0	0.8
-	0.5	0.1
3.4	3.2	3.7
1.2	0.8	0.9
0.25	0.2	0.3

* comprend les montants dépensés en 2017 ainsi que ceux qui seront engagés en 2018-2019

Annexe 3

Objectifs financiers, environnementaux et sociaux

Objectif	Indicateur	Cible 2017	Résultat 2017
Objectifs financiers			
Réduire les charges d'exploitation de 5% (soit 19 MCHF) en 2018 et de 8% (soit 30 MCHF) en 2020 par rapport au budget 2015 (base de calcul)	Impact du projet Leviers de performance sur les charges d'exploitation	13 MCHF Cumul à fin 2017	13 MCHF Cumul à fin 2017
Préserver un niveau d'endettement proportionné aux capacités financières	Ratio dette nette / EBITDA (multiple) (Dette nette incluant CAP)	3.6 Multiple	2.6 Multiple
	Ratio dette nette / chiffre d'affaires (Dette nette incluant CAP)	Suivi annuel à la demande du DALE (en fonction de la teneur définitive de l'art. 28 L SIG révisé)	n/a
Garantir une capacité d'autofinancement au moins égale aux investissements	Ratio investissements / EBITDA	≤ 1	0.8
Suivi du résultat de gestion sur la période 2016-2020	Résultat de gestion (réel)	46 MCHF Moy. 60 MCHF (2016-2020)	65 MCHF
Objectifs environnementaux			
Mise en œuvre d'un programme interne d'augmentation de l'efficacité énergétique de l'ensemble des administratifs de SIG et des infrastructures de production, de traitement et de distribution	MWh économisés/an	1'250 MWh	1'570 MWh
	Té _q CO ₂ économisés/an	1'000 T	1'470 T

Objectif	Indicateur	Cible 2017	Résultat 2017
Objectifs sociaux			
Pratiquer une politique RH favorisant la confiance et l'engagement des collaborateurs envers les parties prenantes	Résultat enquête de satisfaction collaborateurs annuelle	≥ 75%	77%
Offrir des conditions de formation permettant aux collaborateurs de maintenir leur employabilité dans et hors SIG	Pourcentage de collaborateurs ayant suivi au moins une formation dans l'année (hors apprentis)	≥ 70 %	82%
Offrir un nombre de places d'apprentissage équivalent à 4% du nombre de postes de travail	Nombre d'apprentis formés par an	≥ 65	68
Veiller à assurer et à faire respecter par les sous-traitants des conditions de travail conformes à la législation fédérale et cantonale ainsi qu'aux conventions de branche	Entreprises mandatées par SIG et contrôlées par le BCC (Bureau de Contrôle des Chantiers) et/ou l'OCIRT en infraction de sous-enchère par rapport à la CCT ou aux usages en lien avec des travailleurs locaux ou détachés	< 5%	3%
Veiller à préserver l'intégrité physique des collaborateurs dans le cadre de l'exercice de leur travail	Nombre d'accidents professionnels et leur durée totale (moyenne des 4 dernières années)	61 accid. 3'800 heures	71 accid. 8'658 heures
Maintenir et développer la satisfaction des clients à l'égard des prestations et l'image de l'entreprise	Taux résultant de l'enquête de satisfaction clients sur les produits, services, images et réputation de SIG	≥ 68 %	68%

CONTACTS

Présidence

Michel Balestra
Président de SIG
michel.balestra@sig-ge.ch

Direction générale

Christian Brunier
Directeur général de SIG
christian.brunier@sig-ge.ch

Finances

Céline Gauderlot
Directrice financière de SIG
celine.gauderlot@sig-ge.ch

Adresse de SIG

Chemin du Château-Bloch 2
1219 Le Lignon

Correspondance SIG

Case postale 2777
1211 Genève 2

Service clients SIG

0844 800 808


www.sig-ge.ch
